



MINISTRE DE LA PLANIFICATION DU
DEVELOPPEMENT ET DE LA RECONSTRUCTION
NATIONALE



Programme d'Appui à la Gouvernance

MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE VYANDA



Province BURURI

Bururi, Septembre 2006

TABLE DES MATIERES

Pages

LISTES DES BREVIATIONS

PREFACE

INTRODUCTION

CHAPITRE I. DESCRIPTION PHYSIQUE.....	1
1.1. Situation géographique.....	1
1.2. Organisation administrative.....	1
1.3. Climat.....	3
1.4. Relief et hydrographie.....	3
1.5. Les sols.....	4
1.6. Flore et faune.....	4
CHAPITRE II. DEMOGRAPHIE.....	5
2.1. Estimation de la population de la commune Vyanda de 2003-2010.....	5
2.2. Population et densité moyenne 2005	5
2.3. Structure de la population commune Vyanda.....	6
2.4. Population active et population a charge.....	8
CHAPITRE III. AGRICULTURE.....	9
3.1. Généralités.....	9
3.2. Situation actuelle des principales cultures.....	10
3.3. Facteurs de production.....	13
3.4. Les Intervenants.....	14
CHAPITRE IV. ELEVAGE.....	15
4.1. Généralités.....	15
4.2. Situation actuelle de l'Elevage.....	15
4.3. Types d'Elevage et effectifs par espèce.....	18
4.4. Santé animale	23
4.5. Ecoulement des productions et animaux.....	24
4.6. Intervenants.....	24

CHAPITRE V. PECHE ET PISCICULTURE.....	25
CHAPITREVI. FORETS.....	25
6.1. Boisements naturels	25
6.2. Reboisement ou boisement artificiel	25
6.3. Agro foresterie	25
6.4. Intervenants	26
CHAPITRE VII. INDUSTRIE ET RTISANAT.....	27
7.1. Industrie.....	27
7.2. Artisanat.....	27
7.3. Intervenants.....	27
CHAPITRE VIII GEOLOGIE, MINES ET MINERAIS	28
8.1. Situation actuelle du secteur.....	28
8.2. Matériaux de construction.....	28
CHAPITRE IX. ENERGIE.....	29
9.1 Energie hydroélectrique.	29
9.2. Desserte en énergie salaire	29
9.3. Bois de chauffe	29
9.4. Intervenants	29
CHAPITRE X. COMMERCE ET SERVICES	30
10.1. Commerce	30
10.2. Les services.....	39
CHAPITRE XI. ACTION SOCIALE.....	40
11.1. Situation actuelle.....	40
11.2. Réinsertion et Réinstallation.....	42
11.3. Habitat.....	43
CHAPITRE XII. SANTE	44
12.1. Etat actuel du secteur dans la commune.....	44
12.2. Données épidémiologiques.....	44
12.3. Données sur la vaccination.....	45
12.4. VIH / SIDA.....	45
12.5. Médecine traditionnelle.....	45

12.6. Situation des infrastructures sanitaires.....	46
12.7. Ressources humaines.....	48
12.8. Intervenants.....	49
12.9.Approvisionnement en eau.....	50
CHAPITRE XIII. EDUCATION.....	52
13.1. Généralités.....	52
13.2. Enseignement formel.....	52
13.3. L'enseignement informel.....	55
13.4. Gestion du système scolaire.....	55
13.5. Efficacité du système.....	55
13.6. Intervenants.....	56
CHAPITRE XIV. JEUNESSE ET SPORTS.....	57
14.1. Jeunesse.....	57
14.2. Sport.....	59
14.3. Patrimoine culturel.....	60
14.4.Intervenants	60
CHAPITRE XV. JUSTICE.....	61
15.1. Généralités.....	61
15.2. Services judiciaires.....	61
15.3. La justice gracieuse.....	64
15.4. Intervenants.....	65
CHAPITRE XVI. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT.....	66
16.1. Facteurs favorables au développement.....	66
16.2. Contraintes au développement.....	67
16.3. Stratégies et actions à mener.....	69
CONCLUSION.....	81
BIBLIOGRAPHIE.....	84
ANNEXES	86

LISTE DES ABBREVIATIONS

ABEC	: Association Burundaise des Exportateurs du Café
ASNS	: Appui aux Services Non Structurés
BTC	: Burundi Tobacco Company
BBCI	: Banque Burundaise pour le Commerce et l'Investissement
BCB	: Banque de Crédit de Bujumbura
BAD	: Banque Africaine de Développement
COOPEC	: Coopérative d'Epargne et de Crédit
COGERCO	: Compagnie de Gérance du Coton
COTEBU	: Complexe Textile du Burundi
COGEMAMI	: Compagnie de Gérance de la Mini-Huilerie de Minago
CFA	: Centre de Formation Artisanale
CPA	: Centre de Production Artisanale
CNAR	: Centre National d'Appareillage et de Rééducation
CNRSP	: Centre National pour la Réadaptation Socioprofessionnelles
CERES	: Centre d'Encadrement et de Réinsertion des Enfants Soleil
CAFOB	: Collectif des Associations Féminine et Organisation du Burundi
CDF	: Centre de Développement Familial
DPAE	: Direction Provinciale de l'Agriculture et de l'Elevage
FAO	: Food Agriculture Organization
FNUAP	: Fonds des Nations-Unies pour la Population
IEC	: Information Education Communication
INSS	: Institut National de Sécurité Sociale
ISABU	: Institut des Sciences Agronomiques du Burundi
LOVINCO	:: Lovinfos Campany
MPDR	: Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction
MST	: Maladies Sexuellement Transmissibles
OHP	:: Office de l'Huile de Palme
OTB	: Office du Thé du Burundi
OCIBU	: Office de Culture Industrielle du Burundi
OPDE	: Œuvre Humanitaire pour la Protection de l'Enfance Déshéritée

PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PPL	: Projet d'Appui à la Planification Locale et au Renforcement des Capacités des communautés
PNLS	: Programme National de Lutte Contre le Sida
RDC	: République Démocratique du Congo
RUPO	: Rumonge Palm Oil
RN	: Route Nationale
RP	: Route Provinciale
RC	: : Route Communale
SODECO	: Société de Déparchage et de Conditionnement de l'Imbo
SOGESTAL	: Société de Gestion des Stations de Lavage
SRD	: Société Régionale de Développement
SIDA	: Syndrome Immuno Déficience Acquise
SRDI	: Société Régionale de Développement de l'Imbo
TPO	: Transcultural Psychosocial Organisation
USAID	: United States of America for International Development
UNTH	: Unité Nationale de Transformation de l'Huile
UNICEF	: United Nation Infant and Children Found
VIH	: Virus d'Immuno - déficience Humaine

PREFACE

La Monographie de la commune est l'initiative du Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction Nationale (MPDRN) avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Elle est élaborée pour mettre à la disposition de ses partenaires des informations spécifiques à la commune pour guider leurs interventions en matière de développement socio-économique de ladite commune .

En effet, cette monographie décrit, sur base des données tirées de la banque des données provinciale informatisée, la situation de référence de la commune : description physique, organisation administrative, situation actuelle des différents secteurs...

La démarche méthodologique appliquée pour l'élaboration de la banque des données et de la monographie a été fondée sur l'approche participative qui a impliqué, à toutes les étapes de leurs réalisations, environ 80 personnes ressources. Ces étapes concernent la conception des fiches de collecte de données, la collecte des données proprement dite, le dépouillement et le traitement des données, les travaux d'analyse, la consolidation, la validation et la rédaction définitive.

Aussi, le Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction Nationale voudrait-il, au terme de ce travail, adresser sa profonde gratitude à toutes les personnes physiques ou morales qui ont contribué à l'effort de réalisation de cette monographie, l'aboutissement de plusieurs centaines de pages manuscrites, très souvent reprises, raturées ou refaites dans le seul souci de formuler le meilleur diagnostic possible, sur la problématique du développement de la commune.

Le MPDRN remercie singulièrement tous les Ministères impliqués pour la mise à sa disposition de l'expertise de leurs cadres dont l'apport a été fort apprécié.

A l'Administrateur communal, aux techniciens communaux et des zones, aux responsables des projets et ONGs, aux différents experts, auteurs de cette monographie, il présente ses félicitations et tient à exprimer ses respects pour le travail accompli, cela dans un esprit de totale abnégation.

Le MPDRN exprime également sa gratitude au PNUD pour son assistance financière et logistique sans laquelle la matérialisation de ce travail n'aurait été qu'une utopie.

A toutes les personnes ressources de terrain qui ont accepté le sacrifice de se soumettre à d'interminables interviews parfois fastidieuses, au remplissage des fiches de collecte de données et questionnaires souvent compliqués à tous les services qui ont permis l'accès facile à leurs sources d'informations, le MPDRN apprécie à sa juste valeur leurs contributions.

Enfin, le MPDRN reconnaît, que malgré un gros effort de clarification et de mise à jour des données recueillies ainsi que leurs sources, il subsiste des limites quant à leur fiabilité totale. De ce fait, il sollicite la contribution de tous dans les prochaines actualisations de la banque des données informatisée et de la monographie communale afin qu'elles deviennent progressivement des sources d'informations de plus en plus fiables et ainsi faciliter le suivi des indicateurs d'exécution des différents instruments de planification tel que le CSLP.

En attendant, ces produits permettront prochainement la mise en place du plan local de développement afin de répondre aux préoccupations de la population de la commune .

**LE MINISTRE DE LA PLANIFICATION
DU DEVELOPPEMENT ET DE LA
RECONSTRUCTION NATIONALE**


Madame Marie-Goreth NIZIGAMA

INTRODUCTION

La présente étude a pour but de dresser un état des lieux et de situer le niveau de développement des secteurs tant économiques que sociaux atteint par la commune.

Inscrite d'abord dans le mandat du Projet d'Appui à la Planification Locale (PPL) et ensuite dans celui du Sous Programme Planification Locale (SPPL) du Programme d'Appui à la Gouvernance du PNUD, cette étude contient bon nombre de données susceptibles d'aider les planificateurs à mieux cerner et circonscrire leurs recherches pour une meilleure orientation du Gouvernement et autres décideurs dans leur prise de décisions pour un développement durable et harmonieux de tous les secteurs.

L'approche méthodologique utilisée pour la collecte des données reposait sur les enquêtes de terrain, les publications diverses de différents ministères, ainsi que des services, organismes et entreprises intervenant de près ou de loin dans les secteurs précités, les rapports des services provinciaux et les interviews effectuées sur terrain, ...

Aussi, un bon nombre de ces données doit-il être considéré comme des simples ordres de grandeur. Il s'agit particulièrement des données sur la démographie, l'agriculture, l'élevage, ...

Bien que réalisée dans un environnement professionnel très difficile, cette monographie constitue un outil important pour l'élaboration et la mise en place d'un «Plan de Développement communal»; cadre dans lequel devront évoluer les structures tant nationales qu'internationales impliquées dans le développement de façon à intégrer toutes les composantes du milieu en tenant compte des potentialités biophysiques locales et des caractéristiques sociales des populations concernées.

Enfin, le lecteur est prévenu que cette monographie est une œuvre humaine et que le MPDRN attend des suggestions en vue d'apporter des améliorations aux futures éditions qui seront réalisées dans les prochaines années.

CHAPITRE I : DESCRIPTION PHYSIQUE

1.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE.

La commune Vyanda est délimitée au (à l'):

- Nord les communes Bururi et Rumonge ;
- Sud les communes Vugizo et Nyanza- lac ;
- Est les communes Vugizo et Bururi;
- Ouest la commune Rumonge

1.1.1. Superficie en km²

- Commune : 226.54
- Province : 2.465
- Pays : 27.834
- % commune / province : 9.19
- % commune / pays : 0.81

La commune est située à 42km du chef lieu de la province.

1.2. ORGANISATION ADMINISTRATIVE.

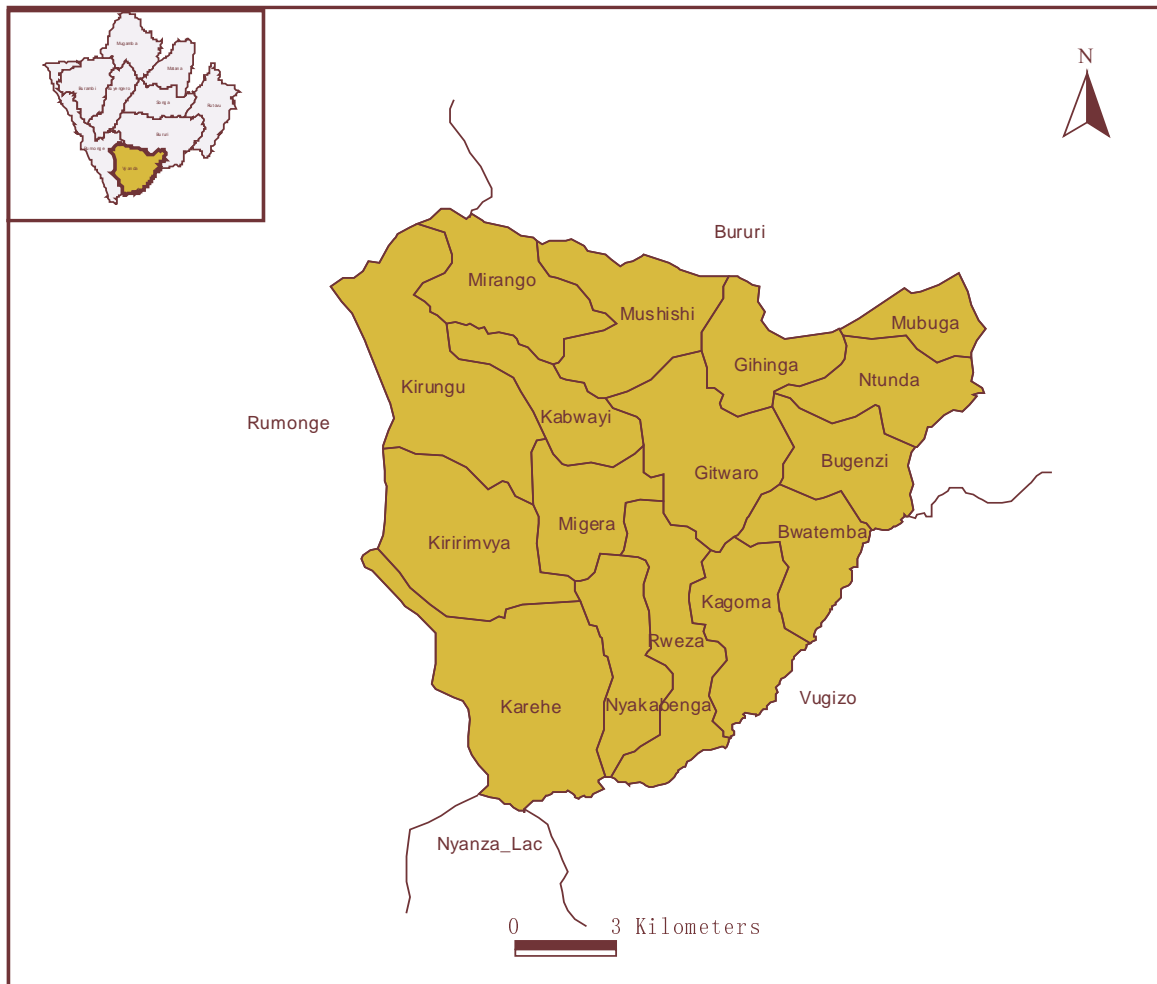
La commune Vyanda est subdivisée en 3 zones (RWEZA, BINYURO et GITSIRO) et 16 collines. Ces collines sont : Bugeni, Bwatembe, Gihinga, Gitwaro, Kabwayi, Kagoma, Karehe, Kiririmvya, Kirungu, Migera, Mirango, Mubuga, Mushishi, Ntunda, Nyakabenga, Rweza.

Tableau 1.1. : Découpage administratif de la commune

Zones	Collines de recensement
Rweza	Rweza Karehe Karirimvya Migera Nyakabenga Kagoma
Binyuro	Bugeni Ntunda Gihinga Gitwaro Bwatemba Mubuga
Gitsiro	Kabwayi Mushishi Mirango Kirungu

Source : MININTER/UPP IFES/USAID/décembre 2005

Découpage administratif



1.3. CLIMAT

Le climat de la commune Vyanda est de type tropical tempéré par l'altitude avec huit mois de saison pluvieuse et quatre mois de saison sèche.

La pluviométrie moyenne est d'environ 1300mm, les températures moyennes maximales varient autour de 23°C, alors que les températures moyennes minimales varient autour de 12°C.

1.3.1. Régions naturelles.

La commune Vyanda s'étend sur 2 régions naturelles : Bututsi et Mumirwa.

1.3.1.1. Région naturelle du Bututsi

La région naturelle du Bututsi comprend une grande partie des hauts plateaux dans les zones Rweza et Bugeni.

1.3.1.2. Région Naturelle du Mumirwa

La région naturelle du Mumirwa couvre toute la partie de la zone Gitsiro et quelques collines de la zone Rweza.

1.4 RELIEF ET HYDROGRAPHIE.

La commune Vyanda s'étend sur deux régions naturelles, le Bututsi et le Mumirwa. Sa partie Nord et Centrale est située dans le Bututsi et sa partie Sud Ouest et Sud Est dans le Mumirwa. Son altitude varie entre 1900 et 2180m. Les altitudes les plus élevées se rencontrent surtout sur les monts Sure- Gihinga et Ntunda au Nord –Est, sur les monts Ganza et Mirango au Nord Ouest. Les altitudes les plus basses s'observent par contre dans les vallées de Nyengwe et de Buzimba.

Quant à son hydrographie, elle est dense et appartient à deux principaux bassins versants locaux : Le bassin versant de la rivière Buzimba au Nord et le bassin versant de la Nyengwe à l'Est et au Sud.

A l'Est, les affluents de la Nyengwe sont Mwurwe, Gatabo, Nyabiseke, Mugurube, Nyamigezi et Nzibwe.

Les cours d'eau Buhinda, Nyantonga et Gakere se jettent directement dans le Lac Tanganyika.

Ainsi, le réseau hydrographique dense de la commune Vyanda a joué un rôle important dans l'aménagement des sources d'eau potable (Rusengo), des abreuvoirs (Ingomero), ainsi que dans l'irrigation des cultures des marais.

1.5. SOLS

En commune Vyanda les sols sont de deux types :

Les sols acides qui sont essentiellement localisés dans le Bututsi. Ces sols sont lessivés avec une faible fertilité aggravée par l'érosion. Le couvert végétal est dégradé sous les effets anthropiques avec disparition de la forêt dense ombrophile de montagne au profil d'une savane à *hyarrhenia* et *pteridium*. Suite au surpâturage, piétinement et aux feux de brousse, cette savane a été remplacée par des pâturages à *eragrostis* (Ishinge).

Dans le Mumirwa et les fonds des vallées, les sols sont alluvionnés et plus fertiles

1.6. FLORE ET FAUNE

1.6.1. Flore

La commune Vyanda dispose d'une aire protégée dénommée : la réserve forestière de Vyanda qui occupe une superficie d'environ 4.500ha sur des pentes escarpées.

A faible altitude, elle comprend une forêt claire, semblable à celle de Rumonge.

A 1400 m, on rencontre des galeries forestières submontagnardes avec des essences comme *pycnanthus angolensis*, *Albizia grandibracteata*, etc. Au-delà de cette altitude, la réserve comprend des espèces typiques de la forêt ombrophile de montagne. Dans l'ensemble la végétation naturelle comprend environ 2500 ha, contre 2000ha propres aux plantations de *Pinus*.

Sur les contreforts du Mumirwa, on retrouve des lambeaux d'une forêt dense et sèche. Les espèces dominantes étant *Brachystegia* (Ihwa) et *Isobertia* (Igilibwe).

1.6.1. Faune

La réserve forestière de Vyanda est relativement moins riche en mammifères. Par contre, la faune avienne y est suffisamment représentée. Les reptiles sont dominés par les ophidiens. Les invertébrés n'y sont pas encore étudiés. Il est à signaler la présence des termitières à travers presque toute la forêt.

CHAPITRE II : DEMOGRAPHIE

2.1. ESTIMATION DE LA POPULATION DE LA COMMUNE VYANDA DE 2003-2010

Les projections démographiques réalisées par l'unité de planification de la population sur base des résultats du recensement général de la population s'étendent jusqu'en 2010.

C'est donc à partir de ces données qu'on a allongé les projections jusqu'à l'année 2010 tout en supposant que le taux d'accroissement naturel est resté le même pour chaque province et pendant toute la période (1990-2010).

Tableau n°2.1 : Projection de l'évolution de la population de la commune Vyanda.

Années	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Commune								
Vyanda	24158	24600	25050	25509	25976	26451	26935	27428
Total province	471009	479628	486619	497343	506445	515713	525150	534761

2.2. POPULATION ET DENSITE MOYENNE 2005

2.2.1 Population

Commune : 25.044 habitants
Province : 486619 habitants
Pays : 7 610 584 habitants
% commune /province : 5.1
% commune /pays : 3.3%

2.2.2. Densité

Commune : 111hab/km²
Province : 197hab/km²
Burundi : 273hab/km²

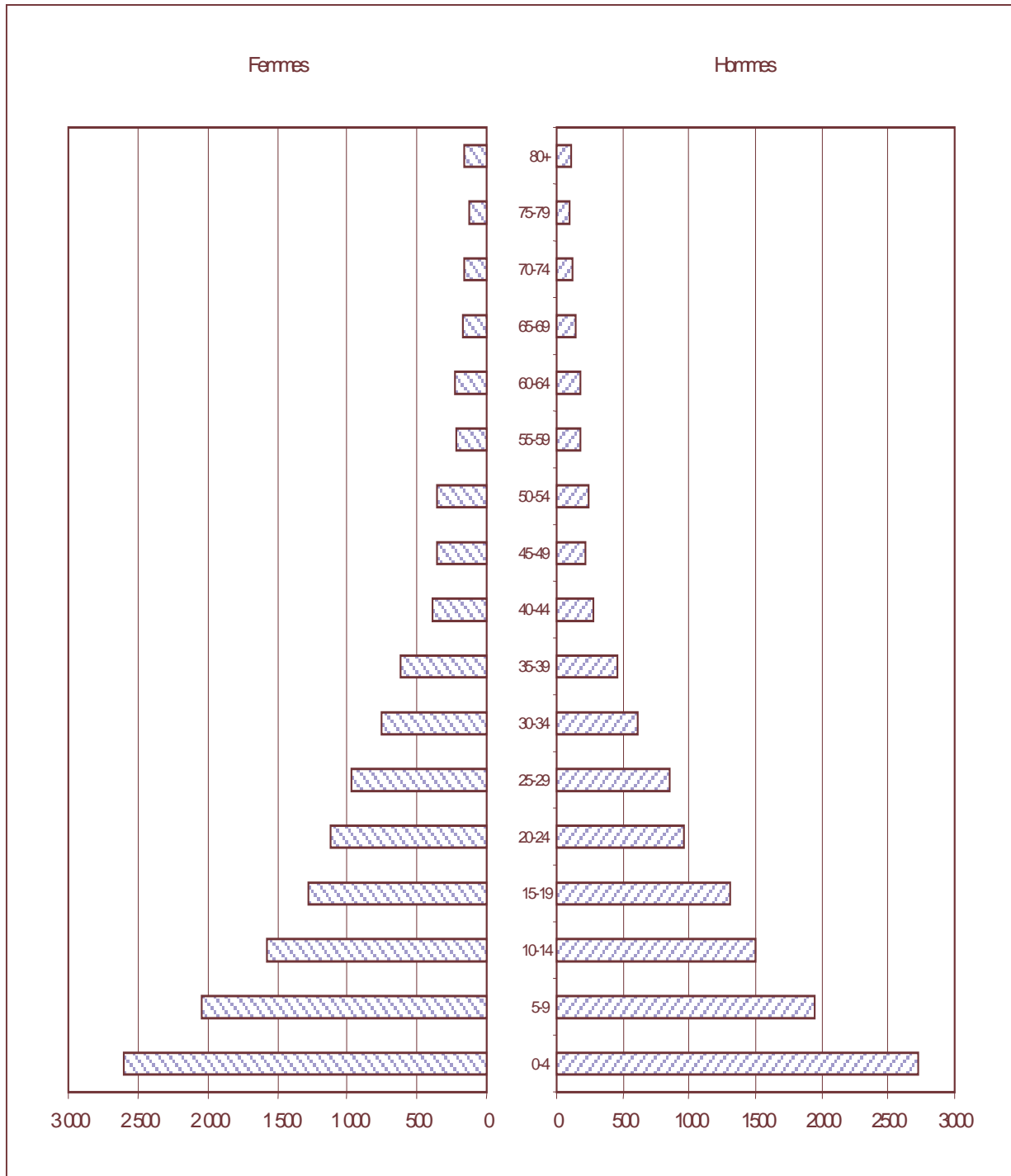
La densité moyenne de la commune Vyanda est inférieure à celle de la province et à celle du pays.

2.3. STRUCTURE DE LA POPULATION DE LA COMMUNE YANDA.

Population	Tranche d'âge
5324	0- 4
3981	5- 9
3081	10-14
2592	15-19
2080	20-24
1820	25-29
1367	30-34
1073	35-39
663	40-44
569	45-49
599	50-54
404	55-59
405	60-64
316	65-69
278	70-74
219	75-79
273	85 et plus
25044	Total

Source : Département de la population

Pyramide des âges de la population en 2005



La population de la commune Vyanda est extrêmement jeune. En effet, 68 % de la population de cette commune a moins de 25 ans.

2.4 POPULATION ACTIVE ET POPULATION A CHARGE

La population à charge est dans l'ensemble supérieure à la population active dans la commune Vyanda (228.178 sur 486.619, soit un rapport de dépendance de 1,13).

Le pourcentage moyen de la population active de la commune est d'environ 47%, il apparaît que chaque personne active de Vyanda se situant dans la tranche d'âge de 15 à 64 ans doit prendre en charge une personne non active, soit un plus jeune de moins de 15 ans, soit un plus âgé de plus de 64 ans.

Le revenu maigre d'une personne active de Vyanda doit être partagé avec 1,13 personnes pour satisfaire les besoins essentiels d'abord de survie et ensuite de développement. Cette situation est problématique et nécessite des actions d'appui pouvant influencer sur un changement que seuls les bénéficiaires ne peuvent amorcer.

Ce taux de dépendance est en réalité plus élevé si on considère que la plupart des élèves et étudiants de 15 à 25 ans peuvent être également placés dans la catégorie des personnes inactives. Avec un taux de scolarisation au secondaire estimé à 18%, le taux de dépendance monte à 2.5.

Tableau n° 2.3 : Population active et population à charge

Commune	Population active (15-64 ans)			Population à charge (<15 ans et 65 ans et plus)			Rapport de dépendance	% de la population active.
	M	F	M+F	M	F	M+F		
Vyanda	5283	6289	11572	6646	6826	13472	1.16	46
Total province	106342	121836	228178	130054	128387	258441	1.13	47

Source : Base des données du MPDR Service des ressources humaines RPHP 2003 (base 1990).

CHAPITRE III : AGRICULTURE

3.1. GENERALITES

La commune Vyanda est l'une des communes jadis touchées par la carence de produits alimentaires. En effet, les sols sont acides et fortement sur pâturés au point que le couvert végétal est constitué principalement d'*Eragrostis sp*, espèce végétale indicatrice de dégradation.

Cependant, grâce à l'apport de la fumure des animaux d'élevage, au personnel d'encadrement et à la pluviométrie assez régulière, les populations ont pu vaincre la famine qui fait rage ailleurs, surtout dans les provinces du Nord et de l'Est du pays. La commune Vyanda produit 4,3 % de la production vivrière provinciale et se classe en 8^{ème} position. Elle s'étend sur les régions naturelles du Bututsi et du Mumirwa.

L'agriculture occupe plus de 95% de la population qui s'adonne principalement à la production des cultures vivrières et industrielles, et à une moindre mesure aux cultures maraîchères et fruitières. Le système de production est traditionnel et présente les mêmes caractéristiques que celles rencontrées dans toutes les autres communes et provinces du pays. Il repose sur une multitude d'exploitations familiales de faible superficie alors même que la commune dispose encore de vastes étendues de terre.

L'extension des superficies est limitée par le manque d'intrants agricoles aussi bien les semences que les fertilisants. Les paysans utilisent un outillage rudimentaire et une main d'œuvre familiale essentiellement féminine. En plus des travaux champêtres, les femmes sont responsables des activités ménagères et de la transformation des produits agricoles pour l'autoconsommation d'abord, ensuite la commercialisation du surplus au marché

Les engrais chimiques et les produits phytosanitaires sont d'usage rare si pas inexistant. Ainsi, les rendements sont-ils faibles non seulement à cause des facteurs ci-cités, mais également à cause des techniques culturales rudimentaires, l'insuffisance d'intrants, la dégénérescence de semences. Le mode de culture prédominant est l'association des cultures. La province connaît trois saisons à savoir : saison A de septembre en février, saison B de février en juillet et saison C de mai en décembre.

Certaines cultures telles que le bananier, le manioc, le caféier sont cultivées au cours de toute l'année. Le régime foncier pratiqué dans la commune est de type coutumier reconnaissant les droits de propriété et d'exercice aux familles au sein desquelles les individus ont des droits et des devoirs. La famille se partage l'espace et les ménages l'exploitent. Le mode de faire-valoir direct est le plus usité que le fermage et le métayage. L'alimentation de base est composée principalement d'aliments à prédominance glucidique, notamment les féculents dont, en ordre d'importance : la patate douce, la pomme de terre, la banane, le manioc, le maïs, le haricot et le colocase. Les deux premiers féculents se consomment de façon permanente toute l'année. Le seul aliment de prédominance protidique consommé quotidiennement est le haricot. L'huile de palme, complément nutritionnel en lipides dans la consommation alimentaire journalière, est vendue par des commerçants en provenance de la commune Rumonge.

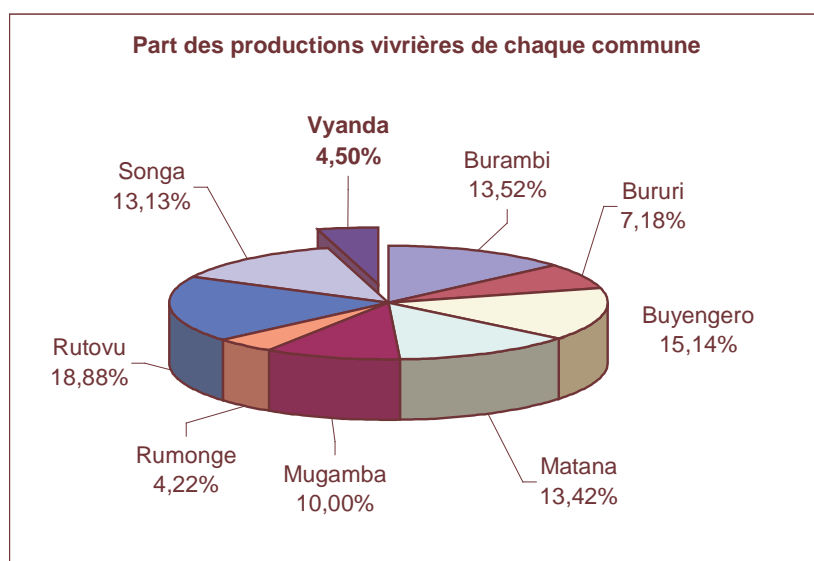
3.2. SITUATION ACTUELLE PRINCIPALES CULTURES

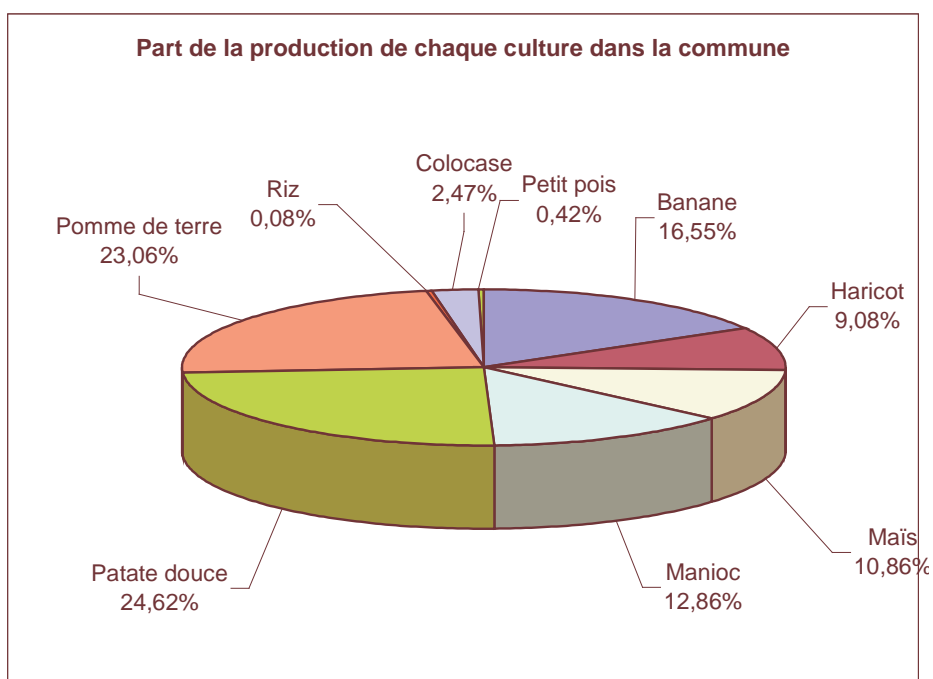
3.2.1. Cultures vivrières

Tableau 3.1. Productions moyennes des cultures vivrières par commune de la province Bururi 2001-2005 en tonnes

Cultures Communes	Banane	Haricot	Maïs	Manioc	Patate douce	Pomme de terre	Riz	Colocase	Blé	Petit pois	Production totale
1. Burambi	3840	1282	306	27872	20386	4175	-	405	1682	26	59974
2. Bururi	6095	2005	3993	3520	7920	7749	-	493	0	85	31860
3. Buyengero	-	1017	1031	43849	11911	7992	-	245	183	913	67141
4. Matana	11400	1031	3186	05	8701	3498	-	295		25	59536
5. Mugamba	6075	527	5908	-	4298	19703	-	4801	2460	568	44340
6. Rumonge	1400	349	734	14166	1853	-	74	160	-	-	18736
7. Rutovu	16403	1477	5764	6186	42295	11137	-	452	29	17	83760
8. Songa	14371	2685	8207	11779	11748	9450	-	-		-	58240
9. Vyanda	3300	1810	2165	2564	4910	4599	16	493	0	83	19940
Province	62884	12183	31294	109941	114022	68303	90	7344	4354	1717	412132
Proportion %	15,26	2,96	7,59	26,68	27,67	16,57	0,02	1,78	1,06	0,42	100
Classement	4 ^{ème}	6 ^{ème}	5 ^{ème}	2 ^{ème}	1 ^{ère}	3 ^{ème}	10 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}	9 ^{ème}	

Source :DPAE Bururi.



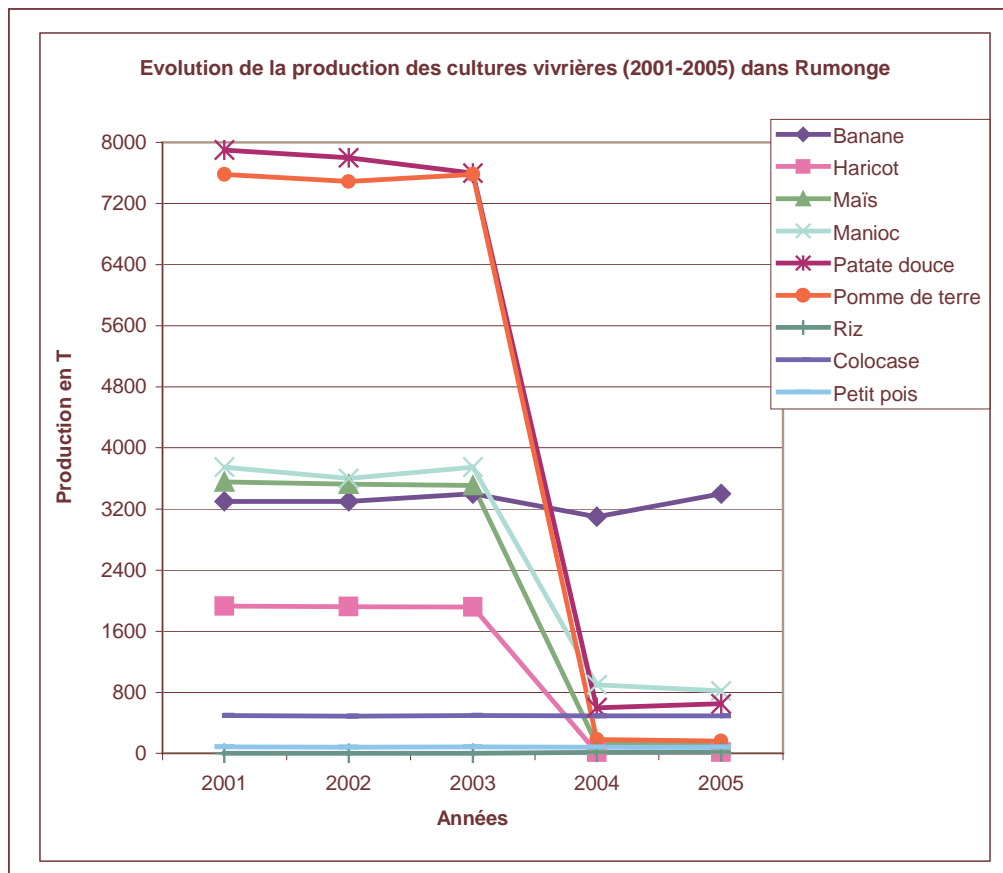


Concernant l'importance des cultures dans la commune, la patate douce occupe la première place avec 24,6 % de la production totale des cultures, suivi par la pomme de terre et la banane qui contribuent respectivement avec 23% et 16,5%.

Tableau 3.2. Evolution des cultures vivrières dans la commune en tonnes (2001-2005).

Cultures Année	Banane	Haricot	Maïs	Manioc	Patate douce	Pomme de terre	Riz	Colocase	Petit pois	Prod. Tot.
2001	3300	1930,5	3555	3750	7900	7584	0	495	86,9	30602,4
2002	3300	1924	3525	3600	7800	7488	0	490	82,5	30211,5
2003	3400	1917,5	3510	3750	7600	7584	0	495	85,8	30345,3
2004	3100	14	120	900	600	180	15	494	84	7511
2005	3400	14	115	820	650	160	18	492	82	7756
Production moyenne	3300	1810	2165	2564	4910	4599	16	493	83	19940
Proportion (%)	16,5	9	10,8	12,8	24,6	23	0,08	2,5	0,4	100
Classement	3 ^{ème}	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	1 ^{ère}	2 ^{ème}	9 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}	

Source : DPAE Bururi



3.2.2. Cultures industrielles

La culture industrielle rencontrée dans la commune Vyanda est uniquement le café qui est cultivé dans la partie du Mimirwa.

A l'échelle provinciale, la commune Vyanda occupe la 4^{ème} place dans la production caféicole avec 11,4%.

3.2.3. Cultures maraîchères

Les principales cultures maraîchères pratiquées à Vyanda sont les choux blancs, la tomate, les amarantes (irengarenga), les aubergines, les courgettes et les oignons blancs et rouges. La production de ces cultures est mal connue faute de système de collecte des données et des structures d'exploitation organisées.

3.2.4. Cultures fruitières.

Les principales cultures fruitières sont les avocatiers, les pruniers, l'ananas, les agrumes et le maracuja.

3.3. FACTEURS DE PRODUCTION

Le développement du secteur agricole passe obligatoirement par l'utilisation rationnelle des facteurs de production.

Ces facteurs sont nombreux et variés. Certains contribuent directement à la production (terre, main d'œuvre agricole, intrants, ...) tandis que d'autres lui viennent en appui (recherche, vulgarisation, financements...).

3.3.1. Disponibilité des terres

La densité moyenne de la commune est de 111 habitants / km². C'est l'une des plus basses de la province et le fait que la commune dispose des terres encore vierges où l'on peut implanter des centres semenciers ou usine à café. Comparé au reste du pays la commune semble encore à l'aise sur ce point.

Les marais non encore aménagés constitue un potentiel pouvant dégager des surfaces importantes pour l'agriculture.

Les superficies des marais dans la commune Vyanda se présentent comme suit :

Superficies des marais de la commune Vyanda

Marais	Superficie totale des marais en 2005			
	Des marais (en ha)	Aménageables (en ha)	Aménagées (en ha)	Disponibles à aménager (en ha)
Bukanda	2	2	0	2
Buzimba	10	10	0	10
Nyamigezi	5	5	0	5
Mugomera	7	7	0	7
Nkegete	9	9	9	9
Nyengwe	8	8	0	8
Total Com. Vyanda	41	41	0	41

Source : DPAE Bururi

La commune Vyanda dispose encore de 41 ha de marais aménageables. mais tous ces marais ne sont pas aménagés. Dans ces marais aménagés et non aménagés, on y cultive le maïs, haricot et pomme de terre.

3.3.2. Travail : main d'œuvre.

Les exploitations agricoles utilisent exclusivement la main d'œuvre familiale. La prestation des membres de famille n'étant pas rémunérée, ceci est à l'origine de l'exode rural des jeunes désœuvrés vers les centres urbains et à vocation urbaine à la recherche d'emploi rémunérateur.

3.3.3. Intrants agricoles

La commune Vyanda ne dispose pas de centre semencier. En ce qui concerne la disponibilité des semences, la commune Vyanda a reçu en 2005 les quantités suivantes :

3.3.3.1. Semences améliorées.

- Maïs : 1 tonne
- Pomme de terre : 2 tonnes
- Cordes de patate douce : 500kg
- Banane : 137 vitro plants
- Semences maraîchères : 103 sachets

3.3.3.2. Fertilisants et produits phytosanitaires.

- 3,6 tonnes d'engrais NPK
- 20L de diméthoate
- 25L de dursban

3.3.3.3. Vulgarisation et système d'encadrement.

A l'image des autres communes, la commune de Vyanda dispose d'un personnel technique affecté en permanence à la commune. Il s'agit, au niveau de chaque commune, de Technicien Agronome A2 et 1 Technicien Vétérinaire A2. Au niveau de zone 1 Assistant Agricole A3 par colline et 1 Infirmier Vétérinaire A3 par colline.

En plus de ces techniciens, les cadres provinciaux font régulièrement des tournées pour le suivi des activités de la DPAAE.

3.4. INTERVENANTS

Les intervenants dans le sous-secteur « Agriculture » sont principalement la B.A.D à travers le Projet Bututsi et la Banque Mondiale à travers le PRASAB. D'autres partenaires comme les associations d'auto développement donnent, néanmoins, un apport important pour la performance de ce secteur.

3.5. Ecoulement des productions

La commercialisation des produits agricoles, dernier maillon très déterminant du processus de la production agricole et d'élevage, constitue la principale source de revenu pour la population de la province.

Cependant, il n'existe actuellement aucune réglementation sur la commercialisation dans la province. Les prix sont libéralisés ; il n'y a ni fixation ni contrôle des prix. Les rencontres entre acheteurs et producteurs se font de façon informelle.

Les prix sont généralement discutés librement entre les deux parties en présence et le niveau de transition se règle par la loi de l'offre et de la demande.

La grande partie de la production vivrière, des légumes et des fruits est commercialisée de façon informelle. Elle s'effectue d'abord au niveau des collines où les opérateurs économiques achètent directement auprès des producteurs ; ensuite au niveau des marchés hebdomadaires ruraux. Les produits sont vendus soit directement aux consommateurs, soit aux intermédiaires qui les écoulent sur les marchés urbains. La commercialisation des produits vivriers se réalise sur les marchés de Rweza, Gitsiro et Binyuro.

CHAPITRE IV. ELEVAGE

4.1. GENERALITES

Dans la commune Vyanda, le système extensif est le principal mode de production animale, mais des systèmes semi-intensifs commencent à se développer sous l'effet de la pression démographique et le besoin d'intégrer l'élevage à l'agriculture pour la restauration et le maintien de la fertilité des sols. Le cheptel bovin de la commune est constitué de la race locale Ayrshire, parfois croisé avec Sahiwal, Montbéliard et la Frisonne. L'essentiel de l'alimentation provient des parcours naturels et cultures fourragères familiales.

Le système semi-intensif ou intégré qui est préconisé par les projets et ONGs qui appuient dans le repeuplement du cheptel est le résultat d'une évolution lente mais irréversible du système extensif. En effet, la diminution des pâturages due à la pression démographique dicte le besoin d'une intensification et d'une intégration agro-sylvo-zootechnique avec plus d'utilisation de fumier et de résidus de récolte. Les cadres et agents communaux, les écoles, les congrégations religieuses, les associations ainsi que quelques commerçants se lancent dans l'élevage autour des agglomérations et pratiquent de plus en plus le système semi-intensif à intensif avec des bovins croisés laitiers. Comparé à l'élevage de bovins, les autres types d'élevage sont marginaux avec, cependant, une tradition de garder autour des troupeaux de vaches quelques moutons.

Les petits ruminants sont élevés presque exclusivement en mode extensif traditionnel. L'élevage porcine est rare mais existe. Les systèmes d'élevage avicole reposent exclusivement sur le système traditionnel où on élève le plus souvent en liberté quelques poules. L'élevage avicole traditionnel ne dégage pas de revenus importants, mais en revanche, il coûte pratiquement rien et ne requiert aucun travail particulier.

L'élevage familial progressiste est fortement développé autour des petits centres où résident des communautés scolaires ou religieuses. La taille de ces fermettes avicoles est modeste (20 à 100 poules) et les infrastructures sont relativement sommaires. La spéculation principale est la production d'œufs à partir des poulettes de souches pondeuses.

4.2. SITUATION ACTUELLE DE L'ELEVAGE.

Le cheptel de la province est essentiellement composé des bovins, ovins, caprins, porcins et de la volaille.

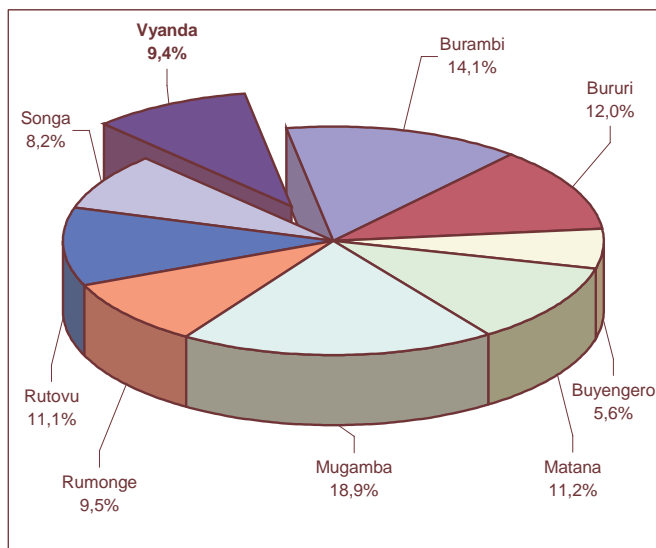
Le tableau 4.1 donne la situation des espèces animales de la commune en 2005. L'élevage de la volaille avec 12 300 têtes est le plus important de la province. Celui des caprins avec 10130 occupe la 2^{ème} place, suivi par les bovins en 3^{ème} position avec 6350 têtes. Les ovins viennent au 4^{ème} rang avec 5850 têtes et en dernière position les porcins avec 975 têtes.

Tableau n°4.1. : Situation du cheptel et volailles de la province Bururi en 2005

Espèce	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Volailles
Commune					
1. Burambi	4027	10.493	19049	561	19384
2. Bururi	16750	4.323	7715	1622	15315
3. Buyengero	3514	5751	6665	592	4947
4. Matana	12102	5103	8532	1926	14900
5. Mugamba	26110	15570	15255	595	14110
6. Rumonge	2391	2100	15172	780	15600
7. Rutovu	15993	3021	9512	929	12667
8. Songa	12000	3200	6054	3950	6100
9. Vyanda	6350	5850	10130	975	12300
Total	99 237	55 411	98084	11930	115323

Source : DPAE Bururi 2005

Part de la commune dans l'effectif du cheptel de la province en 2005



Part de chaque espèce dans l'ensemble du cheptel de la commune en 2005

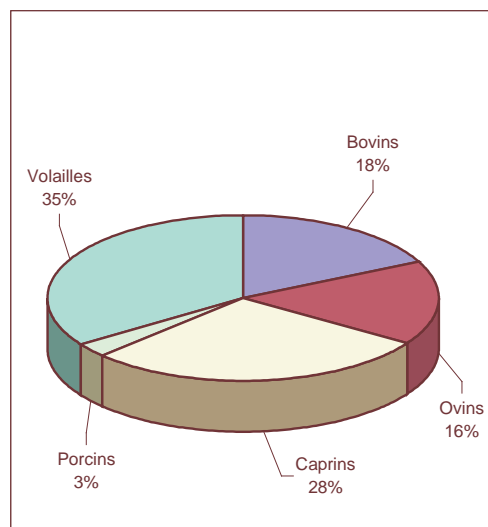
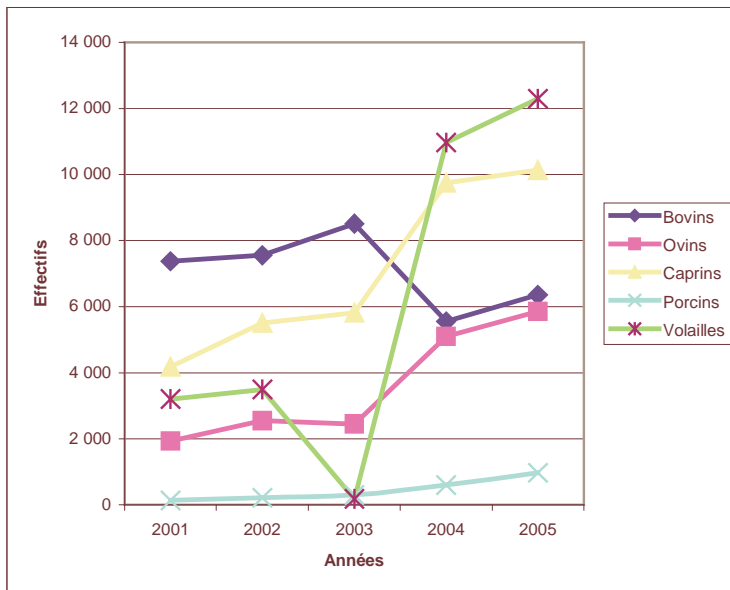


Tableau n° 4.2. Evolution des espèces animales dans la commune (2001 à 2005).

Année	Bovins	Ovins	caprins	porcins	volailles
2001	7369	1929	4180	140	3200
2002	7555	2545	5510	220	3500
2003	8515	2450	5820	300	180
2004	5550	5100	9750	600	10970
2005	6350	5850	10130	975	12300
Augmentation	-1019	3921	5950	835	9100
%	-16	67	58	85	73
Total province 2005	99 237	55 411	98084	1930	115323
Effectifs de la commune par rapport aux effectifs de la province %	6,4	10,56	10,33	8,17	10,67
Classement de la commune dans la province	6 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	4 ^{ème}	7 ^{ème}

Source : DPAE Bururi

Evolution des effectifs de 2001 à 2005



La commune Vyanda vient en 3^{ème} position au niveau provincial en matière d'élevage des ovins avec 10,56% des effectifs de toute la province. Elle occupe la 4^{ème} place dans l'élevage des caprins et des porcins avec respectivement 10,33% et 8,17%.

Concernant l'élevage des bovins, la commune détient 6,4% et occupe la 6^{ème} position au niveau provincial. En ce qui concerne l'élevage des volailles, elle vient en 7^{ème} position avec 10,67%.

4.3. TYPES D'ELEVAGE ET EFFECTIFS PAR ESPECE.

4.3.1. Elevage des bovins

4.3.1.1. Du système d'exploitation

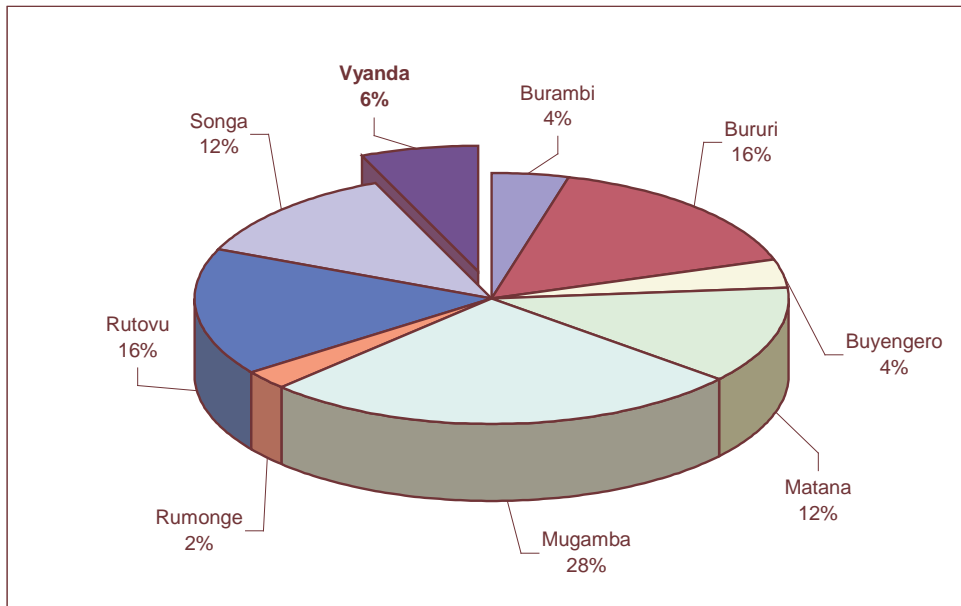
Le système d'élevage bovin se répartit en trois systèmes d'importance inégale :

- *le système extensif traditionnel* touche la majorité du cheptel bovin communal constitué de la race locale Ankolé, parfois croisé avec Sahiwal, Montbéliard, Frisonne et Ayrshire. L'essentiel de l'alimentation provient des parcours naturels. Ce système se trouve surtout dans les zones pastorales d'altitude.
- *Le système semi-intensif ou intégré* est le résultat d'une évolution lente mais irréversible du système extensif. En effet, la diminution des pâturages due à la pression démographique dicte le besoin d'une intensification et d'une intégration agro-sylvo-zootechnique avec plus d'utilisation de fumier et de résidus de récolte. Il utilise des races croisées.

4.3.1.2. Des effectifs

Dans la commune Vyanda, les effectifs des bovins à la fin 2005 s'élèvent à 6350 têtes de race locales et race améliorée confondue.

Part des bovins de la commune dans la province



4.3.2. Élevage des ovins

4.3.2.1. Du système d'exploitation

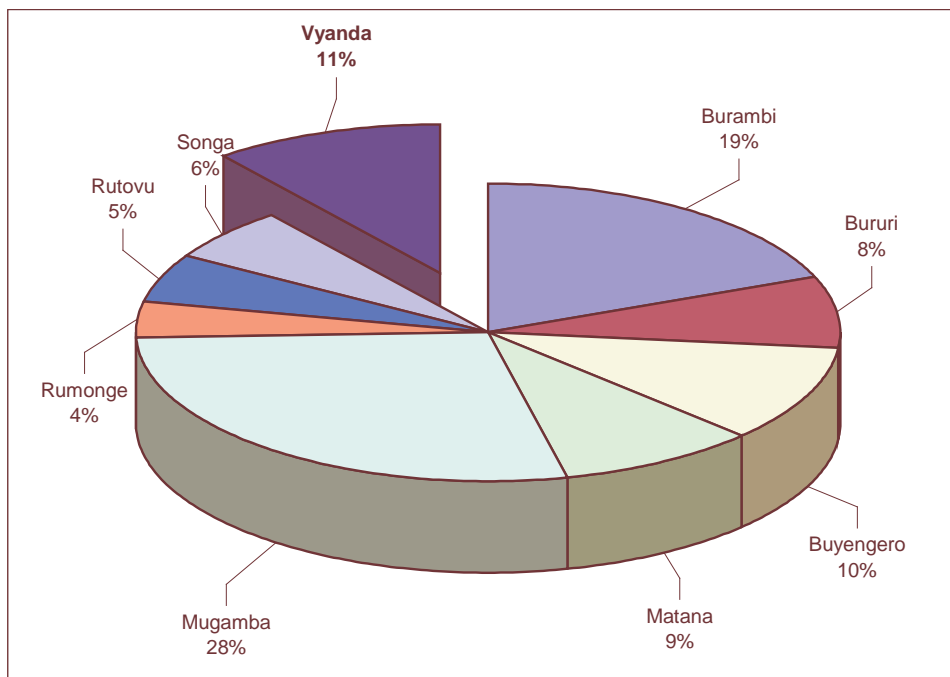
Les systèmes d'élevage ovin se répartissent en deux systèmes d'importance inégale :

- *le système extensif traditionnel* touche la quasi-totalité du cheptel ovin communal, essentiellement constitué de la race locale. L'essentiel de l'alimentation provient des parcours naturels derrière les bovins. Ce système se trouve surtout dans les zones de moyenne altitude à densité démographique encore modérée et dans les zones pastorales d'altitude.

4.3.2.2. Des effectifs

Dans la commune Vyanda, les effectifs des ovins à la fin 2005 s'élèvent à 5850 têtes de race locales.

Part des ovins de la commune dans la province



4.3.3 Elevage des caprins

4.3.3.1. Du système d'exploitation

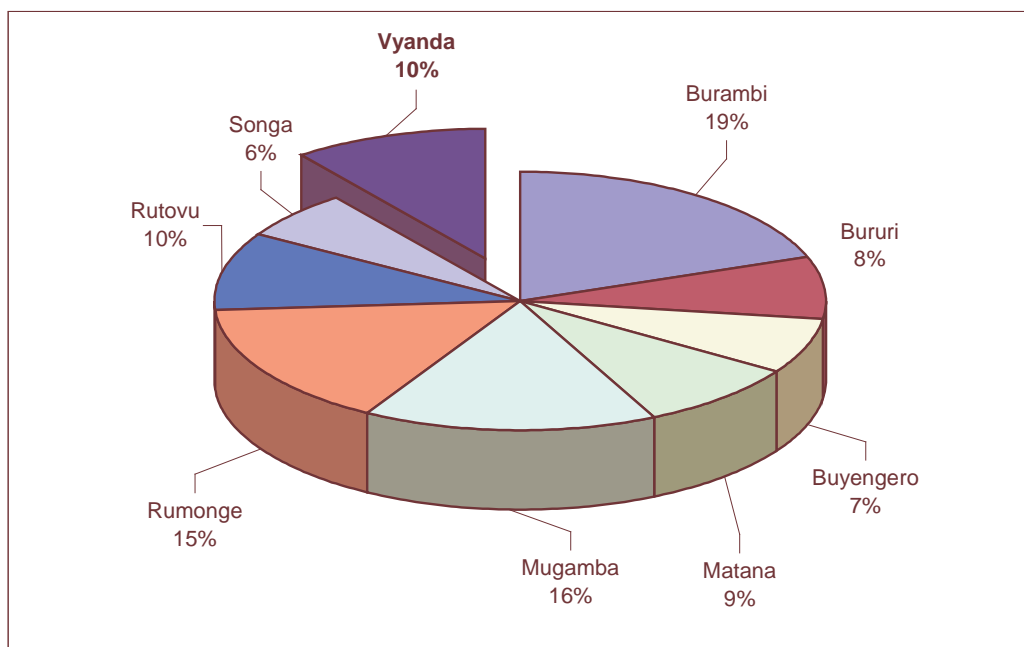
Les systèmes d'élevage caprin se répartissent en deux systèmes d'importance inégale :

- *le système extensif traditionnel* touche la quasi-totalité du cheptel caprin communal constitué essentiellement de la race locale. L'essentiel de l'alimentation provient des parcours naturels d'une part, ou le cheptel reste attaché à des cordes et broute sur place. Ce système se trouve dans touche les zones pastorales de la commune.

4.3.3.2. Des effectifs

Dans la commune Vyanda, les effectifs des caprins à la fin 2005 s'élèvent à 10130 têtes dont quelques taureaux boucs de race améliorée et des chèvres de race locales

Part des caprins de la commune dans la province



4.3.4. Elevage des porcins

4.3.4.1. Du système d'exploitation

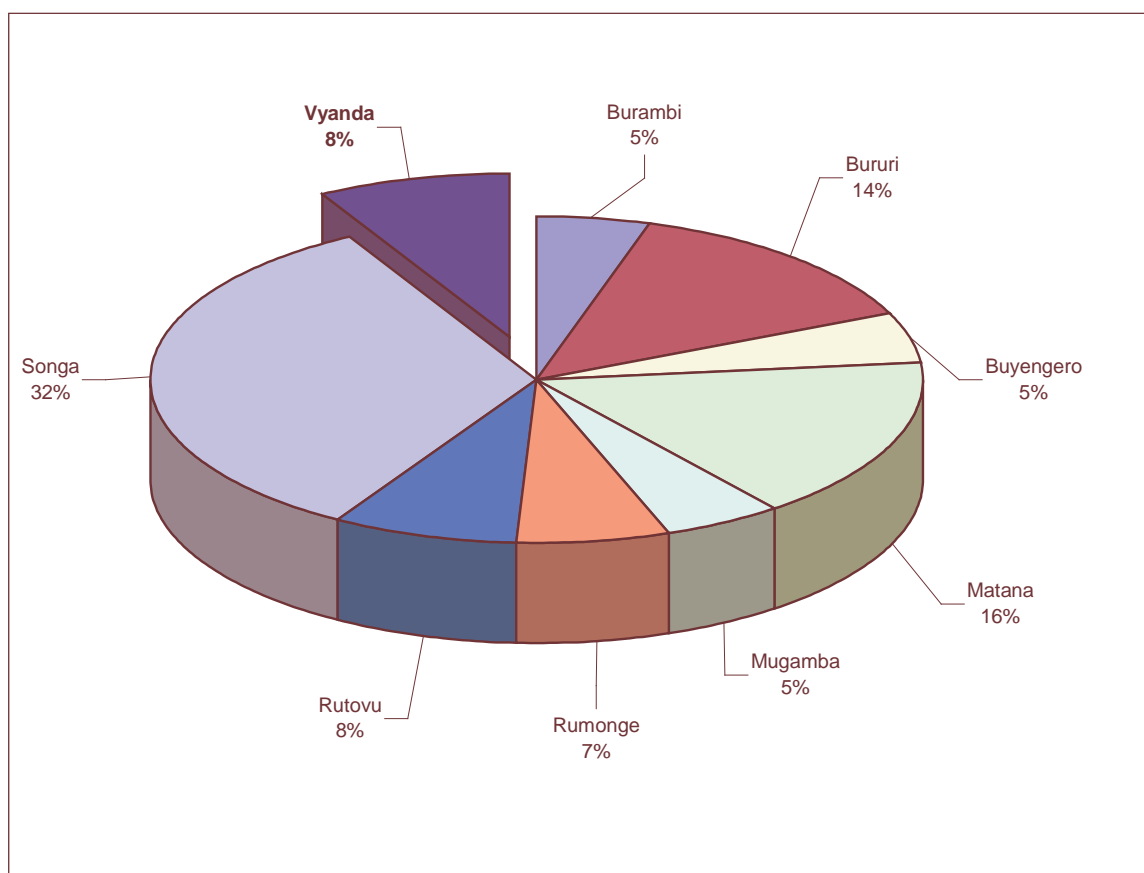
Les systèmes d'élevage porcins se répartissent en trois : l'élevage traditionnel, l'élevage semi-intensif et l'élevage intensif.

L'élevage traditionnel est le seul rencontré dans la commune. Les porcs sont de race locale. L'alimentation est basée sur l'apport de verdure, de restes de cuisine et de résidus de récolte.

4.3.4.2. Des effectifs

Dans la province Bururi, les effectifs des porcins à la fin 2005 s'élèvent à 975 têtes de race locales.

Part des porcs de la commune dans la province.



4.3.5. Elevage de la volaille

4.3.5.1. Du système d'exploitation

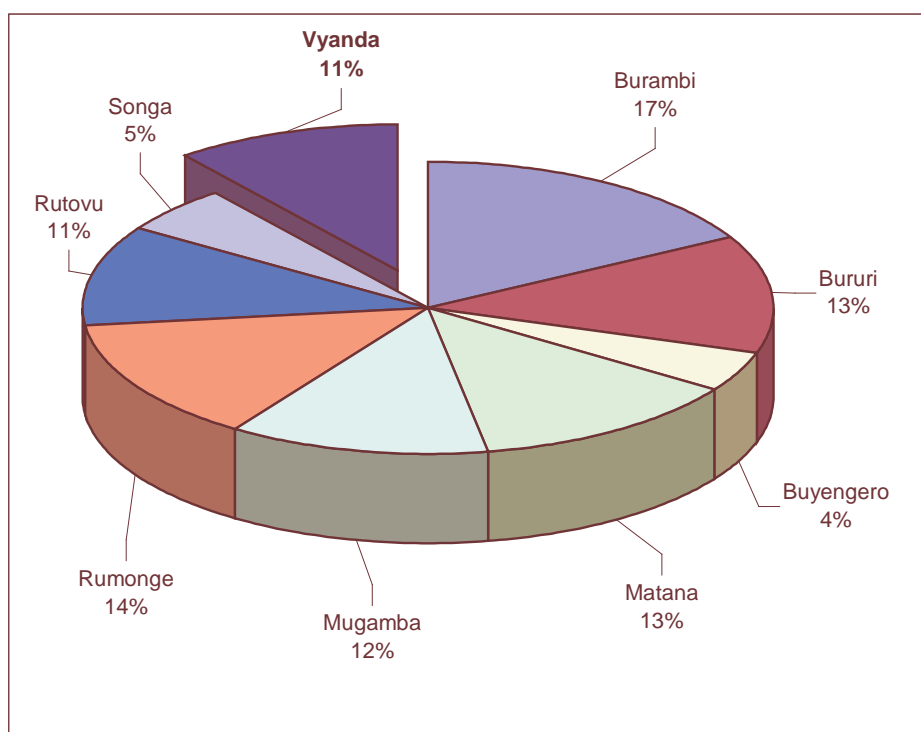
Le système d'élevage avicole se répartit ici aussi en trois à savoir le système traditionnel qui est largement dominant, surtout en milieu rural où on élève le plus souvent en liberté quelques poules. L'élevage avicole traditionnel ne dégage pas de revenus importants, mais en revanche, il coûte pratiquement rien et ne requiert aucun travail particulier.

L'élevage familial progressiste est fortement développé les ménages. La taille de ces fermettes avicoles est modeste (10 à 20 poules) et les infrastructures sont relativement sommaires. La spéculation principale est la production d'œufs à partir des poulettes de souches pondeuses.

4.3.5.2. Des effectifs

Les effectifs de la volaille s'élèvent à 115323 têtes à la fin de l'année 2005. Aucune race améliorée n'est signalée pour cette espèce d'élevage.

Part des volailles de la commune dans la province



4.3. SANTE ANIMALE

4.3.1. Principales maladies

Le bulletin vétérinaire révèle que les maladies les plus fréquentes sont les verminoses, les parasites du sang chez les bovins, les caprins, les ovins et les porcs.

On observe également la fièvre aphteuse, la gale, les mammites et la conjonctivite chez les bovins et les caprins.

Tableau n° 4 .3. Les statistiques du bulletin vétérinaire de l'année 2005:

Nom de la maladie	Bovins	Caprins	Ovins	Porcs
Maladies bactériennes				
Panaris gangreneux				
Kérot conjonctivite				
Mammites	74			
Vaginite	73			
Endométrite	87			
Kyste ovarien	141			
Maladies Virales				
Fièvre aphteuse	65			
Dermatose nodulaire	65	23	19	
Rage canine	3			
Ectyma contagieux				
Maladies parasitaires				
Verminoses	825	275	265	28
Proto zoonose	520	306	130	10
Maladies ecto parasitaires				
Teignes	55	21	15	
Gales	20	10	5	
Autres				
Affection du tube digestif				
Affections respiratoires				
Rétention placentaire				

Source : Rapport annuel 2005, Projet Bututsi

4.3.2. Amélioration génétique.

La diffusion des races améliorées se fait entre éleveurs. Il n'est pas signalé d'intervention dans la commune en matière de repeuplement du bovin amélioré. D'habitude, les éleveurs sont tenus de garder leurs animaux en stabulation mais les bénéficiaires violent souvent cette convention. Les statistiques fournies par le Vétérinaire communal révèlent que dans la commune, il y a 15 fermettes.

4.3.3. Infrastructures zoo sanitaires et équipements

Type d'infrastructures	Nombre	Localité	Etat	Disponibilité
Centres vétérinaires	2	Maramvya	Mauvais	Interrompue
		Bugeni	Mauvais	Interrompue
Couloir d'aspersion	2	Maramvya	Bon	Interrompue
		Bugeni	Bon	Interrompue
Pharmacie vétérinaire	1	Rweza	Bon	Régulière
	2	Kaganza	Bon	Régulière

Avant la crise, la commune comptait 2 centres vétérinaires, 2 pharmacies vétérinaires et 2 couloirs d'aspersion. Actuellement, 3 pharmacies vétérinaires et 2 couloirs d'aspersion seulement sont en bon état et fonctionnels.

4.4. ECOULEMENT DES PRODUCTIONS ET ANIMAUX

Il n'y a pas de productions animales organisées comme telle. Les productions du lait et des œufs sont très faibles pour un élevage extensif. Le conditionnement des peaux et du cuir n'est pas connu dans la commune.

Les animaux sont vendus sur les marchés de Rweza, Gitsiro et Binyuro.

Au cours de l'année 2005, 1335 animaux ont été abattus dont 16,63% de bovins, 43,30% de caprins, 34,46% d'ovins et 5,62% de porcs.

Tableau n°4.4. : Statistiques des animaux abattus dans la commune en 2005.

Centres d'abattage	Bovins	Caprins	Ovins	Porcs
Bugeni	48	65	62	0
Ntunda	26	30	25	0
Rweza	56	198	160	0
Binyuro	27	45	38	0
Gitsiro	65	240	175	75
Total	222	578	460	75

4.5. INTERVENANTS

En commune Vyanda, les intervenants dans le secteur « Elevage » sont principalement le Projet Bututsi et le PRASAB. D'autres partenaires comme les associations de développement donnent, néanmoins un appui important pour la performance de ce secteur.

CHAPITRE V : PECHE ET PISCICULTURE

Dans la commune Vyanda, l'activité de pêche et de pisciculture n'est pas pratiquée.

CHAPITRE VI : FORETS

6.1. BOISEMENTS NATURELS.

La commune Vyanda est traversée par une forêt naturelle qui est dans le prolongement de la forêt de Rumonge. Elle est appelée Kaberenge. Elle couvre 4500 ha et est essentiellement composée d'espèces de *Chrusophyllum gorongusanum* (*umurarankona*). Cette forêt a été déclarée « aire protégée ».

6.2. BOISEMENTS ARTIFICIELS

En dehors du grand massif forestier installé sur financement du projet banque Mondiale – FAC- couvrant 5000 ha, en commune Vyanda, la plupart des boisements communaux et domaniaux, dominés par l'eucalyptus, ont été attribués à des particuliers.

6.3. AGROFORESTERIE.

6.3.1. Productions forestières

Les produits de forêt dans la commune sont le bois d'oeuvre (planches), de service, le charbon et le bois de chauffe. Les données statistiques sur les quantités de ces produits pour l'année 2005 n'existent pas.

6.3.2. Production des plants forestiers

Les efforts en matière de reboisement comparés à l'effort dans les autres communes de la province ont permis d'atteindre la situation telle que décrite dans les tableaux explicites suivants :

Commune	Période	Plants totaux Produits	Plants produits (nbre)			
			Privé	Groupements	Etat	Projets ou ONGs
VYANDA	2005	764801	0	475000	179324	110477
Total commune	2005	764801	0	475000	179324	110477

Sur la production totale forestière de 764801 plants, les groupements, l'Etat et les projets ou ont respectivement produit 62%, 23 % et 15% des plants de la commune.

6.3.3. Transformation des produits forestiers

En 2004, on enregistrait 21 scieries artisanales, 7 menuiseries et 9 unités de fabrication de charbon dans toute la commune. Pour l'année 2005, ces statistiques ne sont pas connues.

6.4. INTERVENANTS

- MINAGRI à travers la DPAAE et le projet Bututsi
- PRASAB à travers le COPED
- Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

CHAPITRE VII. INDUSTRIE ET ARTISANAT

7.1. INDUSTRIE

La commune Vyanda ne dispose d'aucun type d'industrie sur son territoire.

7.2. ARTISANAT

Dans la commune, il n'y a qu'un seul type d'artisanat à savoir l'artisanat de service qui comprend uniquement 3 unités de couture, 3 unités de mouture des céréales et cosette ainsi qu'une cordonnerie.

7.3. INTERVENANTS

Il n'y a aucun intervenant en matière d'artisanat dans la commune.

CHAPITRE VIII. GEOLOGIE, MINES ET MINERAIS

8.1. SITUATION ACTUELLE DU SECTEUR.

Les travaux de cartographie effectués dans la région révèlent les indices de minéralisation suivants : Ni, Cu, Cr, V, Sulfures, Terres rares, Gabbro tourbes argiles granites.

La protection géochimique souligne la prédominance des éléments dominants suivants : Cr, Ni, Cu, Co, Zn, Pb.

8.2. MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Les sites d'exploitation des matériaux locaux de construction inventoriés dans la commune Vyanda sont : Argile : 3, Gravier : 1, Moellon : 9, Quartzo-phylloïdes : 2, Sables : 4, Terre rouge : 6, Granites : 1, Roches gabroïques : 3.

Tableau n° 8.1. : Gisements de la commune

Commune	Produits de carrières : Nombre de gisements exploités								Pierres de taille : Nombre de gisements exploités		
	Argile	Diorite	Gravier	Latérite	Moellon	Quartzite	Sable	Terre rouge	Gneiss	Granites	Roches gabroïques
Vyanda	3	0	1	0	9	2	4	6		1	3
Total province	136	21	43	16	75	248	105	122		77	25

Source : Département de la Géologie et Mines

CHAPITRE IX : ENERGIE

9.1. ENERGIE HYDROELECTRIQUE.

La commune Vyanda est desservie en électricité par une (1) ligne présentant les caractéristiques suivantes :

- Désignation de la ligne : Kigwena – Vyanda ;
- Linéaire de la ligne MT : 14 km ;
- Linéaire de la ligne BT ; 3,4 BT ;
- Nombre de transformateurs : 1 x 100 KVA et 1 x 50 KVA ;
- Non des centres électrifiés : Rweza et Kaganza ;
- Nombre de branchements : 16
- Consommation moyenne par client : 31,9 kwh/mois

Tableau n°9 : Desserte en énergie électrique

Commune	Lignes électriques de distribution				Centres électrifiés		
	Désignation de la ligne	Linéaire de la ligne MT(km)	Linéaire de la ligne BT (km)	Nbre de transformateurs	Nom de centres électrifiés	Nbre de branchements	Consommation moyenne par client en KW/mois
Vyanda	Kigwena - Vyanda	14	3,4	1 X 100 KVA 1 X 50KVA	Rweza Kaganza	16	31,9

Source : DGHER

9.2. DESSERTE EN ENERGIE SOLAIRE.

En plus des lignes de moyenne tension, on dénombre quelques ménages alimentés en énergie à partir des plaques solaires installées sur les toitures de maison.

9.3. BOIS DE CHAUFFE .

Faute d'énergie hydroélectrique en quantité suffisante dans la commune, le bois de chauffe constitue la seule source d'énergie disponible pour la population. Même le chef-lieu de la commune est touché non seulement par l'absence des sources d'énergie, mais aussi par le coût élevé de cette dernière par rapport au revenu de ses populations.

Et aussi longtemps que le pouvoir d'achat des populations sera faible, le bois de chauffe demeurera encore longtemps leur principale source d'énergie avec comme conséquences la menace de disparition des boisements, l'érosion et les perturbations climatiques, ...

9.4. INTERVENANTS

Le grand intervenant en matière d'électrification reste la DGHER.

CHAPITRE X : COMMERCE ET SERVICES

10.1. COMMERCE

10.1.1. Situation du secteur

Le commerce intérieur a été perturbé pendant la crise. Les circuits de distribution intérieurs, les centres de négoce, les magasins et autres boutiques ont été détruits ou pillés. Les produits importés ont connu des flambées suite à la spéculation et à la contrebande.

10.1.2. Les intervenants dans le commerce.

La commune enregistre 35 boutiques, 24 cabarets et 31 petits détaillants ou présents uniquement les jours de marché sur les stands. 19% de ces commerçants sont des femmes.

Tableau n°10.2 : Répartition des commerçants par zone

Zone	Boutique		Cabarets		Etrangers	Petits détaillants	
	M	F	M	F		M	F
Binyuro	6	3	8	4	0	15	0
Gitsiro	10	0	4	0	0	6	1
Rweza	12	4	7	1	0	6	3
Total	28	7	19	5	0	27	4

Dans la commune Vyanda, les activités commerciales sont perceptibles sur les marchés de Rweza, Gitsiro et Binyuro. Les recettes annuelles 2005 sur ces marchés sont estimées à 10.494.000Fbu.

Tableau n°10.1 : Recettes communales par marché

Noms de marché/ou centre de négoce	Rentrées annuelles	Nombre de commerçants
Binyuro	2.294.000	36
Gitsiro	4700.000	21
Rweza	3.500.000	33
TOTAL	10.494.000	90

10.1.3. Produits commercialisés

10.1.3.1. Produits agricoles

1. Produits vivriers, légumes et fruits.

La grande partie de la production vivrière est commercialisée de façon informelle. Cette commercialisation se passe d'abord au niveau des collines où les commerçants ou même d'autres paysans voisins achètent auprès des producteurs ; ensuite au niveau des marchés hebdomadaires locaux.

A côté de ces marchés plus ou moins organisés, une quantité non négligeable est aussi vendue devant les cases des paysans et le long des routes.

Les produits, ainsi achetés, sont revendus soit directement aux consommateurs, soit aux intermédiaires qui les écoulent essentiellement sur les marchés de la commune.

10.1.3.2. Produits d'élevage.

La commercialisation suit pratiquement les mêmes circuits que ceux des produits vivriers à la seule différence que le bétail est vendu sur pied, notamment pour l'approvisionnement de petits centres.

Les prix sont libéralisés et seule la taxe communale est imposée aux vendeurs.

Les transactions s'effectuent par marchandage. Les facteurs qui déterminent les prix, sont, dans la plupart des cas, l'aspect physique de l'animal, son poids et son âge.

Le contrôle sanitaire tant pour les animaux vifs que pour la viande est assuré par des techniciens vétérinaires dans les centres ou chefs-lieux des communes où ces techniciens sont disponibles. Dans la plupart des cas, particulièrement loin des centres, les produits d'élevage comme la viande sont vendus sans contrôle sanitaire préalable.

La productivité laitière des vaches de race locale (Ankolé) est très faible et les possibilités de vente de lait obtenu le sont également, car elle est destinée à l'autoconsommation des ménages.

10.1.3.3. Produits forestiers

Les produits forestiers concernent les bois de chauffe et le bois scié artisanal.

Concernant ce dernier produit, sa consommation est exclusivement locale.

Les marchés de bois de chauffe et du charbon de bois sont informels au point que la quantité commercialisée est difficile à estimer.

10.1.3.4. Produits de l'apiculture

La commercialisation du miel, de l'hydromel et de la cire est informelle. Le miel et l'hydromel sont consommés localement, et la cire (petite quantité) est évacuée vers d'autres centres.

10.1.4. Unités de mesure et prix

10.1.4.1. Unités de mesure

Les unités de mesure utilisées dépendent aussi bien du type et de l'importance du marché que du volume des produits à commercialiser.

Ainsi, au chef lieu de la province et à moindre mesure aux chefs lieux des communes, les transactions se font par des mesures conventionnelles qui sont :

Unités conventionnelles utilisées dans le commerce

Kg	Litre	Mètre	Yarde	Paire	Pièce	Sac	Stère	Bouteille	Boîte	Tas	Paquets	Casserole	panier

10.1.4.2. Prix.

Les prix sont libéralisés. Ils ne sont ni fixés ni contrôlés. Les rencontres entre acheteurs et producteurs se font de façon informelle. Chaque opérateur économique est libre d'acheter les produits à n'importe quel centre de négoce. Il en est de même du producteur qui est libre de vendre à n'importe quel acheteur qui se présente. Les prix sont généralement discutés librement entre les deux parties en présence et le niveau de transaction se règle par la loi de l'offre et de la demande ; excepté pour un certain nombre de produits comme la bière, le sucre,...

10.1.5. Infrastructures de transformation.

10.1.5.1. Produits agricoles.

Pour les produits agricoles, la commune ne dispose pas d'infrastructures de transformation au vrai sens du mot. La majorité de la population utilise encore des outils traditionnels pour la transformation de leurs produits : mortiers, pilons et quelquefois moulin pour la mouture de tubercules et céréales en farine.

10.1.5.2. Produits et sous-produits d'élevage.

Il n'existe pas d'infrastructures pour transformer les produits et sous-produits de l'élevage. La viande, provenant de l'abattage de toutes les espèces, est le produit le plus important de la commune.

Concernant le lait, la traite demeure encore artisanale. Dans la commune, le lait est destiné à la consommation de la famille et de l'éleveur.

La technologie de séchage et de conservation des peaux, en vue de l'obtention des cuirs destinés à l'exportation, n'est pas développée dans cette commune.

10.1.5.3. Produits forestiers :

Les produits forestiers vendus clandestinement dans la commune sont notamment le charbon, les planches, les madriers, les poteaux et les perches.

10.1.6. Infrastructures de conservation et de stockage.

Cette section concerne beaucoup plus les produits agricoles que ceux d'élevage et autres. En effet, tous les produits faisant objet de commercialisation dans la commune, n'ont pas d'infrastructures adéquates de conservation ni de stockage.

Avant leur commercialisation, les produits agricoles subissent généralement un traitement post-récolte. Cette phase comprend le conditionnement, la conservation et le stockage pour permettre au producteur d'assurer la disponibilité alimentaire et d'organiser la commercialisation à n'importe quel moment.

10.1.6.1. Conservation

En l'absence d'infrastructures adéquates de stockage et de conditionnement à travers la commune, une bonne partie de la production est immédiatement vendue après la récolte.

Pour diminuer les pertes causées par de petits insectes ichtyophages et phytophages, les agriculteurs recourent à des méthodes rudimentaires identifiées ci-dessous.

Les modes de conservation des produits agricoles recensés dans la commune sont repris dans le tableau ci-dessous.

Tableau n° 10.3 : Modes de conservation des produits agricoles

Modes de conservation	Produits
Sac	Haricots grains, Arachides gousses et graines ; Tournesols, Riz, Sorgho, Petits pois et Maïs grains
Air libre	Maïs épis et grains ; Pomme de terre
Panier	Farine de Manioc
Champs	Manioc, Pomme de terre, autres Tubercules
Grenier	Maïs carotte et Sorgho épis
Hangar	Maïs carotte ; Pomme de terre
Fût	Arachides graines, riz, haricot
Galeries	Colocases, tubercules

Source : Agronome communal/DPAE.

10.1.6.2. Stockage.

Pour stocker leurs produits, les paysans utilisent souvent des sacs, des paniers ou les déposent en vrac au grenier tandis que les opérateurs économiques disposent leurs produits dans des fûts et sacs dans les hangars. Les produits stockés ne constituent pas souvent des stocks tampon, mais sont plutôt en instance de vente.

10.1.8. INTERVENANTS

- Etat ;
- Opérateurs économiques ;

10.1.9. Infrastructures de transport et communication

10.1.9.1. Transport routier

Dans la commune Vyanda, le service de transport est principalement assuré par l'Office de Transport en Commun (OTRACO).

Le réseau routier (119km de linéaire) est essentiellement constitué par les routes inter-communales et les pistes rurales. Il est en mauvais état partout, la nature de revêtement étant la terre non latéritique et non compactée. La route inter communale la plus longue relie Kivuruga et Kigwena tandis que la piste rurale est celle qui relie Maramvya et Gitsiro.

Tableau 10.4 : Réseau routier et pistes rurales

Point Départ	Point Arrivé	Longueur (km)	Catégorie de routes	<i>Nature de revêtement</i>					<i>Etat</i> Bon / Mauvais
				Terre non latéritique et non compactée (TNNB)	Terre latéritique et compactée (TLC)	Bitumé	Pavée	Mixte (préciser par chiffre correspondant)	
Kivuruga	Kigwena	55	R.P	X					Mauvais
Bugeni	Rweza	13	P.R	X					Mauvais
Rweza	Kaganza	3	P.R	X					Mauvais
Ramvyo	Kirungu	18	P.R	X					Mauvais
Maramvya	Gitsiro	19	P.R	X					Mauvais
Gahama	Ntunda	2	P.R	X					Mauvais
Kigutu	Mugara	5	P.R	X					Mauvais
Binyuro	Mwura	4	P.R	X					
Total commune		119							

Source : Administration à la base RN : Routes nationales RP : Routes inter provinciales, R.C. : Routes intercommunales, PR : Pistes rurales

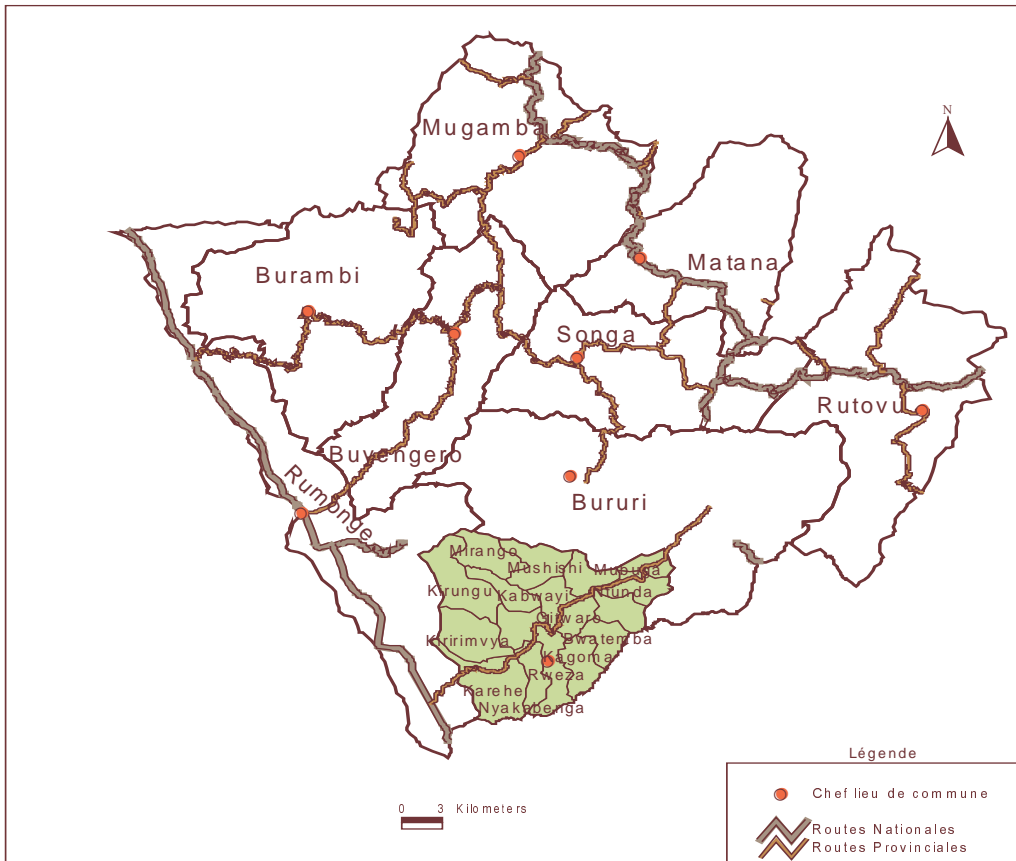
En commune Vyanda, le trafic n'est pas développé dans la mesure où la fréquentation est irrégulière ; la praticabilité des routes et pistes rurales sont respectivement occasionnelles et saisonnières. La cause principale de cette situation est le mauvais état des routes.

Tableau 10.5 : Trafic et praticabilité des routes et pistes rurales

Point Arrivé	<i>Praticabilité</i>	<i>Fréquentation</i>	<i>Trafic</i>					
			Nbre camions / Mois	Nbre remorques / Mois	Nbre Bus / Mois	Nbre camionnettes / Mois	Nbre véhicules légers / Mois	Taxes annuelles
Bururi		Saisonnière	Occasionnelle	0	4	4	2	0
Kigwena			0	0	0	2	2	0

Source : Administration à la base

Le réseau routier de la commune



Concernant les ponts et ponceaux, la commune enregistre 8 ponceaux dont 6 en bois et 2 métalliques qui totalisent 47m de longueur. La taille moyenne d'un ponceau étant de 6m. Tous ces ponceaux sont en mauvais.

Tableau n°10.6: Ponts et ponceaux de la commune

Nom de la route		Nom du pont	<i>Ponts</i>				Nom du ponceau	<i>Ponceaux</i>					
			Longueur du pont	Nature des matériaux				Etat	Longueur du ponceau (m)	Nature des matériaux			Etat
				Bois	Métal	Béton		Bon / Mauvais		Bois	Métal	Béton	Bon / Mauvais
Point Départ	Point Arrivé												
Kaganza	Rweza						Nkegete I Nkegete II	6 7		X X		Mauvais Mauvais	
Maramvya	Gitsiro						Buzimba	7	X			Mauvais	
Bugeni	Rweza						Nyamigezi	5	X			Mauvais	
Binyuro	Bwatemba						Karoha	5	X			Mauvais	
Gitsiro	Buruhukiro						Buzimba	6	X			Mauvais	
Maramvya	Ntunda						Buzimba Buzimba	6 5	X X			Mauvais Mauvais	
TOTAL								47					

Source : Administration communale

La commune dispose également d'une piste rurale en construction (9km) en terre non latéritique et non compactée, qui relie les centres de Gitsiro et Buruhukiro. Cette piste sera également équipée d'un pont de 9m sur la rivière Buzimba. La date de fin des travaux est prévue en juin 2007.

Point de départ	Point d'arrivée	Distance (km)	Nature de revêtement				Date fin des travaux
			Terre non latéritique et non compactée	Terre latéritique et compactée	Bitumé	Pavé	
Gitsiro		9	X				Juin 2007

10.1.9.1.1. Etat du réseau routier et parc automobile.

Bien que déterminant pour l'évacuation des produits agricoles, des animaux et l'approvisionnement de l'intérieur en produits manufacturés, le réseau routier de l'ensemble de la commune (routes communales et pistes rurales) excepté les tronçons macadamisés, est en très mauvais état.

La dégradation du réseau routier en terre, ainsi que le peu de véhicules utilitaires (pour le transport des biens et des personnes) dans le Mumirwa vers Kigwena et le Bututsi vers Bururi, ont eu pour conséquence le développement des transports de biens par portage sur tête ; les quantités ainsi transportées par voyage étant très limitées.

10.1.7.1. Flux intercommunaux

Il n'existe pas de données sur les quantités des produits qui font l'objet des échanges intercommunaux. Elles sont même difficiles à cerner.

Néanmoins, les opérateurs économiques renseignent que d'une manière générale la commune reçoit plus particulièrement de l'huile de palme et du poisson de la commune Rumonge et Nyanza-lac, des produits BRARUDI de la commune Bururi et quelques produits manufacturés de Bujumbura et de la Tanzanie via Mabanda et Vugizo.

Il est signaler que la commune expédie quelquefois du gros et petit bétail vers les communes Rumonge et Nyanza-Lac.

Le tableau ci-dessous illustre les échanges commerciaux de la commune

Tableau 10.4. Flux commerciaux

Expédition vers	Commune	Produits
Vyanda	Rumonge, Nyanza-lac	Huile de palme, poisson, oranges, mandarines, manioc
	Bujumbura Marie, Bururi	Bière, produits manufacturés
Réception de		
Tanzanie	Vyanda	Groupes électrogènes, moulins, Matelas, haricot, poisson, ustensiles de cuisine...
RDC		Haricot, autres produits manufacturés...

10.1.8. Postes et télécommunication.

Dans la commune Vyanda, il n'y a ni bureau de poste, ni téléphone fixe, ni fax, ni internet. La communication se fait uniquement dans certaines zones par la téléphonie cellulaire : ONAMOB et TELECEL.

10.2. SERVICES.

10.2.1. Institutions financières

Dans la commune Vyanda, il n'y a ni banque, ni compagnie d'assurance ; toutefois on trouve une institution de micro finance, la COOPEC.

10.2.2. Tourisme et Hôtellerie

Quoiqu'elle ne dispose d'aucun site touristique, la commune Vyanda abrite un hôtel d'une capacité d'accueil de 13 chambres.

CHAPITRE XI : ACTION SOCIALE

11.1. SITUATION ACTUELLE

Au Burundi en général et en particulier dans la commune Vyanda, beaucoup de familles rencontrent des difficultés de subsistance. Cela se remarque par le nombre de différents groupes de gens vulnérables à savoir : les enfants orphelins du Sida, les enfants nés en dehors de mariage légal, les veuves et les personnes âgées, ... Tous ces groupes de gens souffrent des problèmes de scolarisation, d'insuffisance de nourriture, de manque de logement, d'accès aux soins de santé, d'habits, d'encadrement,...

Au niveau de la commune Vyanda voici les statistiques des différents groupes :

11.1.1. Enfants en difficulté (2005)

Commune	Nbre d'enfants sinistrés de guerre		Nbre d'enfants de la rue	Nbre d'enfants dans la rue	Nbre Enfants orphelins de père et de mère			Enfants Chefs de ménage	Enfants indigents	Enfants soldats
	Dans les camps	Sur les collines			De guerre	Du Sida	natu rel			
9. Vyanda	0	21	3	16	13	143	326	252	342	21
Total province	0	2468	126	157	4052	2481	4897	686	19978	123

Source : Administration à la base

La commune Vyanda enregistre plusieurs catégories d'enfants sinistrés (1.137 en tout) et en difficulté répartis de la manière suivante :

- 3 enfants de la rue
- 16 enfants dans la rue
- 6 enfants orphelins de père et de mère suite à la guerre
- 113 enfants orphelins de père et de mère suite au Sida
- 326 enfants orphelins de père et de mère naturellement
- 252 enfants chefs de ménage
- 342 enfants indigents
- 21 enfants soldats

11.1.2. Victimes de violences.

En commune Vyanda, on n'enregistre aucun cas de victimes de violence. Normalement, les mesures et actions de protection et de réparation des dommages subis par les différentes catégories de victimes de violences sont entreprises par différents intervenants à savoir les tribunaux, les ligues de droit de l'homme, et quelques ONG FVS. Ces ONGs interviennent dans la prise en charge de l'aspect psychosocial et les structures de santé dans la prise en charge médicale. Signalons que beaucoup de cas de violences ne sont pas déclarés pour des raisons socioculturelles.

11.1.3.. Veufs, mères célibataires et indigents

Les composantes masculines et féminines des veufs éducateurs représentent respectivement 28% et 72%. Il est à signaler que 444 veufs sont à appuyer dont environ 72% des hommes et 28% de femmes. Les indigents représentent respectivement 53,5% hommes et 46,5% de femmes.

Commune	Nbre de veufs éducateurs			Nbre de veufs à appuyer			Nbre de mères célibataires	Nbre d'indigents	
	M	F	T	M	F	T		M	F
Vyanda	126	318	444	318	126	444	85	130	113
Total province	731	429	1160	4031	53	4084	3268	7680	8860

Source : Administration à la base et associations

11.2. REINSERTION ET REINSTALLATION DES SINISTRES

11.2.1. Evolution des rapatriés dans la commune

Selon le HCR, 67 rapatriés ont regagné la commune de 2002 en septembre 2006. Cette commune enregistre plus de 0,5% des rapatriés de la province.

Commune	2002	2003	2004	2005	2006	Total de la commune
Vyanda	29	23	13	2	0	67
Sous-total	3649	5268	1648	1092	1327	12984

Source : HCR – 11/09/06

11.3. HABITAT

11.3.1. Généralités

Avant la crise de 1993, le taux de maison à toiture améliorée était d'environ 45 %. Le taux de croissance annuel dans le secteur de l'habitat était de 3,3 % et il fallait le doubler pour atteindre l'objectif d'un habitat décent pour tous à l'horizon.

11.3.2. Caractérisation de l'habitat rural

Dans la commune Vyanda, il existe un seul type d'habitat à savoir l'habitat dispersé. L'habitat groupé est rare voire inexistant dans la commune.

Suivant la qualité des matériaux utilisés dans l'élévation des murs, on distingue les maisons en briques cuites, en adobe et en pisé.

Concernant l'habitat dispersé le nombre de maisons en briques cuites, adobes et pisé représente respectivement 16%, 23 % et 61%.

La majorité des maisons, environ 61% sont donc en pisé. Ce taux élevé de maisons en pisé dénote évidemment un indice de pauvreté de la commune.

S'agissant des types de toiture utilisée, environ 69% de maisons sont couvertes de chaume et 31% seulement couvertes de tôles. La toiture utilisée est donc à prédominance le chaume.

Quant au type de pavement, le ciment est utilisé dans les proportions de 14 % et la terre battue 86 %. Le pavement en carreaux n'existe pas dans la commune.

En ce qui concerne la commodité de l'habitat 0,5 % des maisons sont raccordées en eau et 0,01 en électricité. La quasi totalité des maisons ont des latrines extérieures.

Eu égard à l'incidence de la crise sur l'habitat, 410 ont été détruites dans la commune et aucune n'a été reconstruite jusqu'en 2005.

11.3.3. Disponibilité des matériaux de construction

Les sites d'exploitation des matériaux locaux de construction inventoriés dans la commune Vyanda sont : Argile : 3, Gravier : 1, Moellon : 9, Quartzo-phylloïdes : 2, Sables : 4, Terre rouge : 6, Granites : 1, Roches gabroïques : 3.

(Source : Département de la Géologie et Mines).

Tableau 11.6 : Nombre de sites des matériaux de construction dans la commune.

Commune	Produits de carrières : Nombre de gisements exploités								Pierres de taille : Nombre de gisements exploités		
	Argile	Diorite	Gravier	Latérite	Moellon	Quartzite	Sable	Terre rouge	Gneiss	Granites	Roches gabroïques
Vyanda	3	0	1	0	9	2	4	6		1	3
Total province	136	21	43	16	75	248	105	122		77	25

Administration à la base

CHAPITRE XII. SANTE

12.1. ETAT ACTUEL DU SECTEUR

La commune Vyanda, connaît une dégradation et une désorganisation du fonctionnement des services médicaux et sanitaires pour diverses raisons.

A la suite du manque de médicaments, de personnel qualifié et d'entretien de l'équipement existant, la plupart des structures sanitaires ne sont plus en mesure d'assurer les soins de santé de façon efficace.

En outre, le refus du personnel médical qualifié de travailler à l'intérieur du pays accentue la paralysie des services de santé en milieu rural. En 2005, la commune Vyanda, dont la population totale était estimée à 25.044 habitants, comptait 6 infirmiers seulement soit 1 infirmier pour 4.174 personnes.

Tous ces facteurs, couplés avec la paupérisation qui sévit dans le milieu rural ainsi que de l'éloignement de la commune par rapport à l'hôpital de référence qui est à 42km du chef-lieu de la province, mettent la grande partie de la population dans une situation difficile pour accéder à des soins appropriés et aux médicaments.

La situation sanitaire générale de la commune présente un tableau clinique caractérisé par la persistance des maladies suivantes : le paludisme, la rougeole, la poliomyélite, la fièvre typhoïde, les maladies diarrhéiques, les infections pulmonaires ou respiratoires, les maladies nutritionnelles et avitaminoses, les maladies sexuellement transmissibles (MST) et le VIH/SIDA.

Il convient de signaler également des maternités à hauts risques qui se pratiquent quasiment dans toute la commune ; un grand nombre d'accouchements n'étant pas assistés, et l'ignorance des règles d'hygiène dans le milieu rural.

12.2. DONNEES EPIDEMIOLOGIQUES.

L'impact du climat sur la santé humaine est très important, surtout en saison des pluies, périodes de durs travaux champêtres où l'on assiste à l'éclosion de nombreuses maladies parasitaires. Ils n'en reste pas moins évident que les maladies les plus fréquentes sont aussi dues aux mauvaises conditions d'hygiène, d'approvisionnement en eau et par manque d'éducation sanitaire.

Les 6 pathologies les plus fréquentes dans la commune sont les infections respiratoires aiguës, la grippe, le paludisme, les maladies diarrhéiques la dysenterie bacillaire et la malnutrition.

Tableau n° 12.1. : Données épidémiologiques

Centres de santé	Nbre de cas par mois					
	Grippe	Paludisme	Maladies diarrhéiques	Infections respiratoires	Dysenterie bacillaire	Malnutrition
Total	54	47	6	66	7	6

Concernant l'équipement de laboratoire, les trois centres de santé de Vyanda ne sont équipés que pour faire les analyses de gouttes épaisses et selles.

12.3. DONNES SUR LA VACCINATION

La réalisation des vaccinations est régulière dans les CDS sauf en cas de période de panne de frigo. Au cours de l'année 2005, plus de 2952 vaccins ont été administrés dont 31% de BCG, 17,5% de DTC, 17,5% de Polio, 17% de rougeole et environ 17% de VAT.

Tableau n° 12.2: Données sur la vaccination

Commune	Nombre de personnes vaccinées				
	VAT	BCG	POLIO	DTC	Rougeole
Vyanda	504	924	516	516	492

Source : DPS/Bururi

12. 4. VIH/SIDA

Il n'y a pas de centres de dépistage dans la commune Vyanda. Il existe cependant une association de prise en charge des PVVS, la FVS qui assiste 41 personnes en leur procurant des médicaments contre les IO et les ARV.

12.5. MEDECINE TRADITIONNELLE

La commune dispose de 40 guérisseurs traditionnels connus officiellement mais qui n'ont aucun lien avec la médecine moderne. Celle-ci est uniquement appuyée par 40 accoucheuses traditionnelles dont 28 formées et équipées de Kit, et 12 formées sans Kit.

Tableau n° 12.3. Situation de la médecine traditionnelle

Commune	Tradithérapeutes		Accoucheuses traditionnelles			
	Tradi. Connus officiellement	Trad. ayant des liens avec méd. moderne	Formées avec kit	Formées sans kit	Non formées	Effectif total
Vyanda	40		28	12	0	40

Source : DPS/Bururi

12.6. SITUATION DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES

12.6.1. Etablissements sanitaires

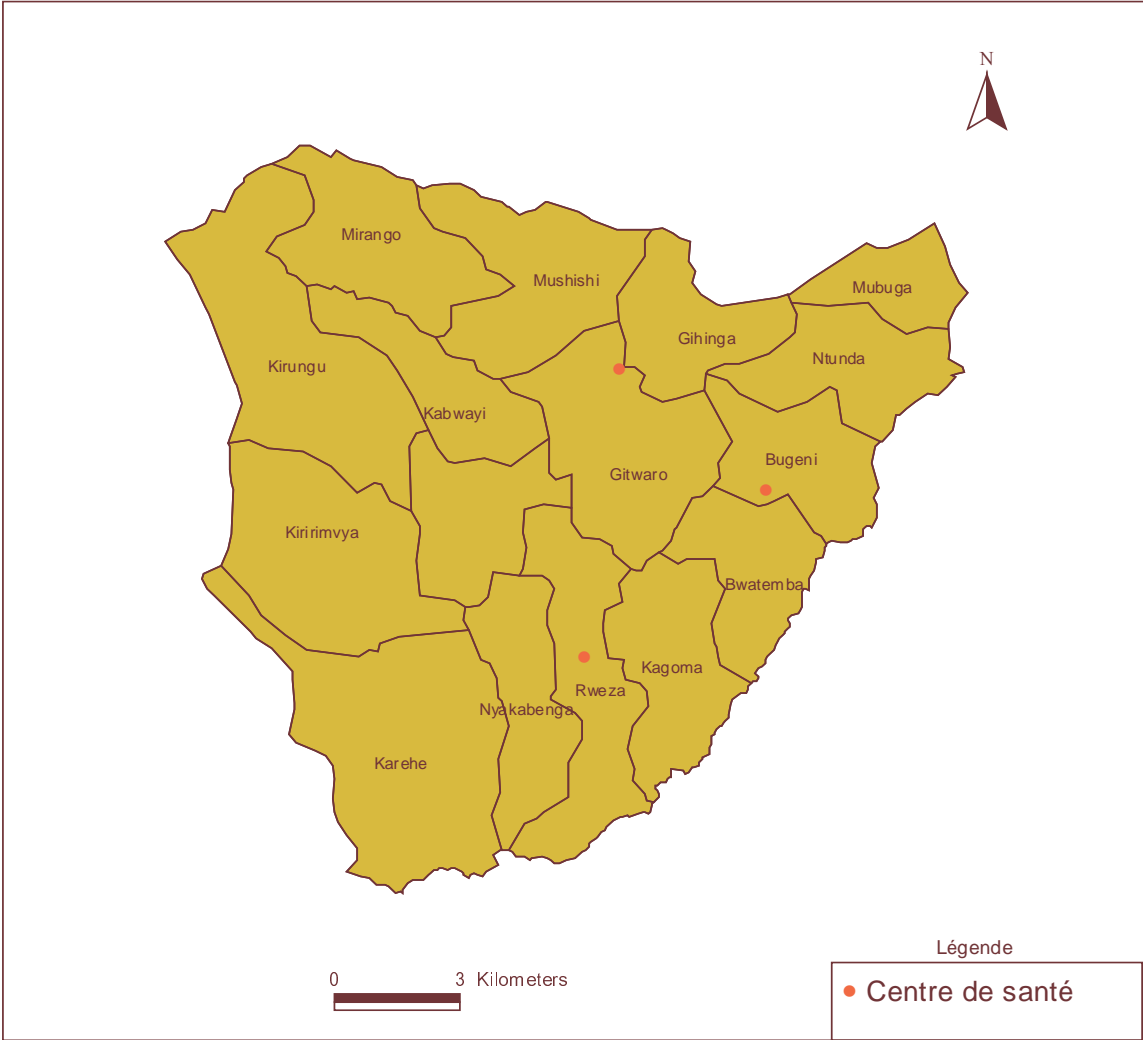
La commune Vyanda compte 3 centres de santé répartis dans les zones. Les centres de santé de Bugeni et de Gitsiro sont en mauvais état et construits avec des matériaux semi-durables. Le centre de santé de Gitsiro n'a pas d'eau tandis que les 2 autres en ont. Tous les 3 CDS n'ont pas d'électricité. Ils sont également incomplets en équipements et en bâtiments, à l'exception du CDS Rweza qui a l'équipement standard requis. L'approvisionnement en médicaments est assuré par les CDS communautaires en autonomie de gestion, sauf le CDS de Gitsiro où la DPS s'en charge.

Tableau n°12.4 : Infrastructure sanitaire et commodité

Zone	Type d'Infrastructure	statut	Année de constr.	Mat. de constr.	Etat actuel	Existe eau	Existence électricité	Existence équipement standard	Bâtiments
Binyuro	CDS Bugeni	GC	1996	Semi Durable	Mauv	Oui	Non	incomplet	incomplet
Gitsiro	CDS Gitsiro	GC	1996	Semi Durable	Mauv	Non	Non	incomplet	incomplet
Rweza	CDS Vyanda Rweza	GC	1984	Durable	Bon	Oui	Non	Complet	complet
Total	3CDS	3GC		2 SD 1D	2 M 1B	1 N 2 O	3 N	1 C 2 I	3 I

Source :DPS/Bururi

Localisation des structures de santé



12.6.2. Pharmacies

La commune Vyanda compte 2 officines de vente des produits pharmaceutiques toutes communautaires. L’approvisionnement en médicaments des pharmacies communautaires de s’est fait dans un premier temps à travers l’ONG CORDAID.

Tableau 12.5 : Pharmacies de la commune.

Commune \ Pharmacie	Communautaire	Publique	Privée	Total pharmacies communales
Vyanda	2	0	0	2

Source : DPS Bururi

12.6.3. Capacité d’accueil et fréquentation des établissements sanitaires

L’ensemble des établissements sanitaire de la commune totalise 74 lits, soit un (1) lit pour environ 338 habitants.

Compte tenu du nombre d’hospitalisés par mois, la capacité d’accueil des structures de santé est largement suffisante. Il y a plus de lits d’hébergement que d’hospitalisés par mois.

Chaque centre de santé dessert en moyenne 5 collines ; le taux de fréquentation par centre de santé et par mois étant respectivement de 42% pour le CDS Rweza, 39% pour le CDS Bugeni et 19% pour le CDS Gitsiro.

Tableau n° 6: Fréquentation et capacité d’accueil des structures de santé

Zone	Type d’Infrastructure	Nombre de collines de recensement desservies	Fréquentation par mois	Nombre d’hospitalisés par mois	Nombre de lits
Binyuro	CDS Bugeni	5	374	9	25
Gitsiro	CDS Gitsiro	6	179	10	20
Rweza	CDS Vyanda Rweza	5	409	6	29
Total	3CDS	16	962	25	74

Source : Rapports 2005–Secteur de santé

Cons. : Consultation N.L. : Nombre de lits

N.H. : Nombre d’hospitalisés

12.7. RESSOURCES HUMAINES

En observant le tableau ci-dessous, on constate que la commune dispose de 1 infirmier pour 4174 habitants.

Il y a également 1 technicien de promotion de santé (TPS) pour 25044 habitants.

Tableau n° 12.7 : Répartition du personnel soignant par catégories, par sexe et par commune

Commune	Infirmiers			Aides infirmiers		Docteurs/ Spécialistes		TPS
	A1	A2	A3	Formés	Non formés	Gén	Spéc	
Vyanda	0	0	6	1	14	0	0	1
Total province	2	26	106	54	133	5	0	15

Source : Rapport annuel 2005 DPS/Bururi

12.8. INTERVENANTS.

- MINISANTE
- OMS
- ONG
- UNICEF
- FINUAP

12.9. APPROVISIONNEMENT EN EAU

12.9.1 Desserte en eau potable

Tableau n° 12.8 : Inventaire des points d'eau aménagés dans la commune

Commune	Superficie	Nbre total de ménage	Nbre points d'eau										Nbre total de points d'eau				
			SAF	SANF	SNA	BFF	BFNF	BP	PF	PNF	SCEP	Fonctionnels	Non fonctionnels	Total	Nbre de ménage par points d'eau fonctionnels	Nbre de ménages par points d'eau fonctionnels et non	Nbre de points d'eau fonctionnels/ 500 m
			Vyanda	226	4510	19	60	254	17	39	13	0	0	0	49	99	148
Total	2460	96245	790	1237	1535	624	926	740	17	25	10	2171	2188	4359	44	22	0,88

Source : RCE/ Commune Vyanda

La commune Vyanda dispose de 148 points d'eau comprenant les sources aménagées, les branchements privés et les bornes fontaines. A la fin de l'année 2005, le nombre de points d'eau non fonctionnels représentait environ 67% de l'ensemble des points d'eau de la commune. Ce qui montre un mauvais fonctionnement de la régie communale de l'eau. La commune compte 92 ménages pour un point d'eau fonctionnel. Si tous les points défectueux étaient rénovés, il y aurait 30 ménages par point d'eau potable. En moyenne pas un seul ménage ne s'approvisionne en eau à 500m de son domicile. La question de l'eau dans la commune reste donc prioritaire.

12. 9.2. Réseaux d'adduction d'eau

L'analyse du tableau ci-dessous montre que la commune compte 9 réseaux d'adduction d'eau totalisant 39km linéaire, 25 réservoirs desservant 50 bornes fontaines de distribution dont environ 64% sont défectueuses. Ce qui montre que la prise en charge de la gestion et de l'entretien des infrastructures d'eau laisse encore beaucoup à désirer. Les bornes fontaines fonctionnelles contribuent avec un taux d'environ 37% dans l'alimentation en eau des ménages.

Tableau 12.9. : Caractéristiques des réseaux d'adduction d'eau de la commune.

Commune	Nbre réseaux	Nombre de réseaux		Nombre de réservoirs	Linéaires (km) desservies
		BFF	BFNF		
Vyanda	9	18	32	25	39
Total province	90	381	380	363	536

Source : RCE BFF : Borne fontaine fonctionnelle BFNF : Borne fontaine non fonctionnelle.

12.9.3. Mode de gestion et d'entretien des infrastructures d'eau

Normalement, la gestion des infrastructures d'eau en milieu rural est assurée à travers les Régies communales de l'Eau (RCE). L'entretien courant des installations d'eau étant à la charge des usagers des points d'eau et le fontainier communal. Dans les centres urbains et ceux à vocation urbaine, la gestion et l'entretien des infrastructures d'eau incombent à la REGIDESO.

Toutefois, de l'analyse du tableau précédent, on remarque que la RCE de la commune Vyanda n'est pas dynamique dans la mesure où 2/3 des points d'eau aménagés sont défectueux.

12.9.4. Intervenants.

Les grands intervenants en matière d'approvisionnement en eau dans la commune sont notamment la Direction Générale de l'Hydraulique et des Energies rurales (DGHER) qui assure la coordination du secteur, l'UNICEF à travers le Projets Eau et Assainissement (PEA), les ONG internationales et nationales, ainsi que quelques bureaux privés.

CHAPITRE XIII. EDUCATION

13.1. GENERALITES

Le système d'éducation et de formation dans la commune est organisé par le Ministère de l'Education Nationale et de la Culture.

En commune Vyanda, l'accès à l'Education reste limité pour plusieurs raisons notamment la pauvreté des ménages, le faible niveau d'instruction des parents ainsi que le peu d'infrastructures éducatives implantées dans la commune.

Pour pallier cette lacune, l'on fait recours à l'éducation non formelle qui s'adresse aux jeunes non scolarisés et aux adultes afin de leur donner une éducation de base à travers un programme d'alphabétisation qui se réalise dans les communautés catholiques.

Le retour progressif de la sécurité a permis une remontée des indicateurs de fréquentation scolaire. Les indicateurs en matière de l'éducation sont détaillés dans les tableaux suivants.

13.2. ENSEIGNEMENT FORMEL

Infrastructures scolaires 2005-2006



13.2.1. Enseignement préscolaire

Dans la commune Vyanda, l'enseignement préscolaire n'était pas encore organisé en 2005-2006.

13.2.2. Enseignement primaire

Au cours de l'année scolaire 2005-2006, la commune disposait de 27 écoles primaires dont 21 à cycle complet, qui totalisent 140 salles de classes. Ces écoles abritaient 6770 élèves dont 47% de sexe féminin. Le personnel enseignant utilisé dans ces écoles s'élevait à 209 unités. Le taux moyen d'abandon au primaire est de 3.10%, tandis que le taux de redoublement s'élève à 30,7%.

Les ratios élève par salle montrent de légères disparités variant entre 44 et 54 entre les zones. Les ratios élève par enseignant sont aussi équilibrés entre les zones avec des ratios variant entre 29 et 36. Il est à noter que les ratios élèves par classe restent élevés par rapport aux normes de l'UNESCO tandis que les ratios élèves par enseignant rentrent dans les normes.

Le taux brut de scolarisation dans la commune est de plus de 95%, si on tient compte des enfants en âge de scolarité et ceux qui sont effectivement inscrits à l'école.

En moyenne, la commune dispose de plus d'une école et demie par colline de recensement.

Tableau n° 13.1.: Nombre et capacités d'accueil des écoles primaires

Etablissements Zone	Primaire								
	Nbre d'écoles		Nbre de salles	Nbre d'élèves			Nbre d'Ens	Ratios	
	Total	CC		G	F	T		Elèves/ Salle	Elèves/ Ens
Rweza	9	6	44	1061	1037	2098	62	48	34
Gitsiro	10	8	51	1186	1044	2230	62	44	36
Binyuro	8	7	45	1232	1210	2442	85	54	29
Tot commune	27	21	140	3479	3291	6770	209	49	33

Source : Rapport annuel 2006, DPE/Bururi CC : Cycle Complet Ens. : Enseignant

13.2.3. Enseignement secondaire

3 écoles secondaires dont 1 seule à cycle complet sont fonctionnelles dans la commune. Elles totalisent 1027 élèves dont plus de 51% de filles. Les ratios élève par salle montrent de légères disparités au niveau de la commune (27 à 59). Les ratios élève par enseignant sont aussi variables et se situent entre 18 élèves par enseignant dans la zone Gitsiro et 55 dans la zone Binyuro. Il est à signaler que les ratios élèves/ classe restent élevés par rapport aux normes de l'UNESCO.

Le taux moyen d'abandon de l'école au secondaire est de 0,6%, tandis que le taux de redoublement s'élève à 2,9%.

Tableau 13.2. Nombre et capacités d'accueil des écoles secondaires

Etablissements Zone	Secondaire								
	Nbre d'écoles		Nbre de salles	Nbre d'élèves			Nbre d'Ens	Ratios	
	Total	CC		F	G	T		Elèves/ Salle	Elèves/ Ens
Binyuro	1	1	11	235	203	438	14	40	55
Rweza	1	-	9	273	262	535	11	59	48
Gitsiro	1	-	2	18	36	54	3	27	18
Total commune	3	1	22	526	501	1027	28	47	37

Source: Rapport de la rentrée 2005-2006 DPE BURURI

13.2.4. Ecole technique professionnelle

Il n'y a pas d'école technique dans la commune.

13.2.5. Situation du personnel enseignant dans la commune par sexe

En commune Vanda, le personnel enseignant à l'école primaire est à plus de 52% féminin et 48% masculin. Par contre, il est exclusivement masculin à l'enseignement secondaire.

Tableau 13.3 : Personnel enseignant

Zone	Ecoles primaires			Ecoles secondaires		
	H	F	Total	H	F	Total
Rweza	31	31	62	11	0	11
Gitsiro	29	33	62	3	0	3
Binyuro	40	45	85	14	0	14
Tot commune	100	109	209	28	0	28

Source : Rapport de la rentrée scolaire 2005-2006 DPE/Bururi

13.2. ENSEIGNEMENT INFORMEL

13.2.1. Ecoles Yaga Mukama

En commune Vyanda, il n'y a ni Yaga Mukama, ni centres de formation des métiers, ni centres d'alphabétisation.

13.3. GESTION DU SYSTEME SCOLAIRE

La commune Vyanda dispose d'un canton scolaire. La gestion du système scolaire dans la commune est assurée par l'inspection cantonale de l'enseignement.

A la tête de chaque canton scolaire se trouve un inspecteur de l'enseignement qui est sous l'autorité hiérarchique de la direction provinciale de l'enseignement. Celle-ci travaille en étroite collaboration avec le comité des parents d'élèves qui est une représentation des communautés. Cette collaboration permet aux parents de s'impliquer dans la gestion scolaire de la commune.

13.4. EFFICACITE DU SYSTEME

Le système est d'une efficacité interne réduite. Le taux de redoublement est de 30,7% au primaire contre 2,9% au secondaire. Le taux de déperdition est de 3,1% au primaire contre 0,6% au secondaire. Sur le plan pédagogique, les enseignants du primaire sont qualifiés, mais les élèves comme les enseignants ont des manuels insuffisants.

Au secondaire, on enregistre un certain nombre d'enseignants non qualifiés sur le plan pédagogique, pour prêter à ce degré d'enseignement.
Ici comme au primaire, les élèves et les enseignants n'ont pas e manuels suffisants.

13.5. INTERVENANTS

Tableau 13.8. : Intervenants dans l'Education dans la province

Organisation	Lieu d'intervention	Bailleurs	Actions/Activités	Bénéficiaires
Ministère de l'Education			Construction des écoles	
UNESCO				
UNICEF			Distribution du matériel scolaire	
Population			Construction des écoles	
Administration			Construction des écoles	
Confessions religieuses			Construction des écoles	
Twitezimbere	Sites des écoles	Banque Mondiale	Construction des écoles	Ecolier/élève

Source : DPE Bururi

XIV. JEUNESSE ET SPORTS

14.1. JEUNESSE

14.1.1. Généralités

Les secteurs Jeunesse et Sport sont en commune Vyanda, sont relativement développés si on considère le nombre d'associations d'encadrement. Celles-ci mènent des activités sportives classiques telles que le football, le volley-ball... . Toutefois, ils souffrent d'un manque d'innovation et d'encadrement substantiel. Les besoins de la jeunesse sont multiples et leur satisfaction exige des moyens énormes qui ne peuvent être à la portée des seuls pouvoirs publics.

En effet, l'un des problèmes majeurs posés en commune Vyanda, est celui de l'encadrement de la jeunesse. Comme la plupart des pays africains où la fécondité est un facteur de dignité, le Burundi est une société qui connaît un taux élevé des jeunes. Bien évidemment, ces derniers nécessitent un suivi adéquat pour qu'ils puissent assurer un avenir sûr au pays. La seule voie est l'instruction car, dit-on « l'éducation contribue à la croissance économique et à l'augmentation des revenus des personnes éduqués ».

Malheureusement, suite à des contraintes multiples, le pays ne peut pas instruire tout le monde malgré toute la volonté politique pour une éducation pour tous d'ici 2015. En commune Vyanda, beaucoup de problèmes se posent énormément dans le domaine de la jeunesse et sport notamment les infrastructures insuffisantes aussi bien en quantité qu'en qualité. Cette lacune conduit à la déperdition scolaire des enfants, à ne pas se faire inscrire ou abandonner l'école.

A côté de ce taux de scolarisation assez bas dans la commune, d'autres enfants, pour des raisons multiples tel que la pauvreté, abandonnent l'école au cours de la scolarisation, à tous les niveaux, du primaire au supérieur en passant par le secondaire. Cela est d'autant plus vrai que pour certains, la scolarisation n'est pas une priorité. La conséquence de ces déscolarisés n'est autre que le retour à l'oisiveté, la tentation à l'exode rural et à la marginalisation dans les agglomérations urbaines. La situation de guerre a renforcé ce problème, dans la mesure où beaucoup de jeunes ont été enrôlés, aussi bien dans l'armée régulière que dans la rébellion, et avec la fin de la guerre, ces jeunes doivent être insérés dans la société en général, et dans le circuit de production en particulier.

14.1.2. Encadrement des jeunes

L'organisation de l'encadrement des jeunes de la commune Vyanda est basée sur le développement des activités sportives et les danses traditionnelles dont « UMUHANGA ». La commune dispose, en outre, de 8 associations sportives et culturelles. Sur les 5764 jeunes encadrés au niveau de la province Bururi, la commune Vyanda, dispose de 204 jeunes dont plus 28% sont de jeunes filles.

Tableau n°14.1. : Structures d'encadrement des jeunes

Commune	Types d'associations		Nbre d'association	Types d'encadrement/ Domaines d'intervention	Nbre de jeunes encadrés		
					H	F	Total
	Sportive	Culturelle					
Vyanda	Foot-ball Volley ball Basket ball	Umuhanga (2) Umuyebe (1) Ingoma (1) Ikembe (1)	8	Activités sportives, danses traditionnelles	146	58	204

Source : administration communale

14. 2. SPORT

14.2.1 Généralités

Malgré des insuffisances tant au niveau des infrastructures que des équipements, la pratique du sport dans quelques disciplines principalement le Foot ball et Volley ball est une réalité en commune Vyanda. Le basket ball est à l'état embryonnaire. En effet, le sport est un important facteur d'encadrement de la population en général et de la jeunesse en particulier ; mais aussi un facteur d'éducation et de cohésion sociale dont la contribution au retour à la paix et à la réconciliation nationale est remarquable.

14.2.2. Infrastructures et types de sports pratiqués

La commune Vyanda dispose d'un seul terrain de football en mauvais état, 6 terrains de volley-ball également en mauvais état et deux terrains de basket ball en mauvais état. Le volley ball reste une activité sportive la plus pratiquée.

Les infrastructures de sport sont très peu nombreuses pour une population composée majoritairement des jeunes et ne concernent principalement que le football et le volley-ball qui sont les plus pratiqués. La commune n'a ni la piscine, ni le terrain de handball, ni la gymnase.

Tableau n° 14.2 : Type de sport et nombre de terrains

Infrastructure type sport Commune	Foot ball						Basket ball						Volley ball						Tennis					
	Nbre Ter	Etat ter.		Pratiquants			Nbre Ter	Etat ter.		Pratiquants			Nbre Ter	Etat ter.		Pratiquants			Nbre Ter	Etat ter.		Pratiquants		
		B	M	H	F	T		B	M	H	F	T		B	M	H	F	T		B	M	H	F	T
Vyanda	1	0	1	26	0	26	2	0	2	30	0	30	6	0	6	78	0	78	0	0	0	0	0	0
Tot province	34	11	23	1735	0	1735	21	12	9	249	128	377	21	8	13	555	196	751	1	1	0	30	0	30

Source : Administration communale B : Bon

M : Mauvais

14.3. PATRIMOINE CULTUREL

14.3.1. Généralités

Le patrimoine culturel constitue l'ensemble des éléments matériels et non matériels qui contribue à maintenir à et à développer l'identité culturelle d'un peuple ou d'une communauté dans le temps et dans l'espace. Le patrimoine culturel immobilisé en commune Vyanda est assez riche et varié, mais il n'a jamais fait l'objet d'un inventaire systématique.

En commune Vyanda, comme ailleurs, la culture englobe l'ensemble des éléments qui, au cours du temps, ont façonné l'identité de cette entité administrative. Il s'agit notamment des éléments suivants : la langue, les croyances, les mœurs, les connaissances techniques, les fondements de l'organisation sociale, le patrimoine oral et physique dont les expressions musicales, folkloriques et artistiques etc.

Cette culture a été au cours des siècles la base fondamentale de la cohésion sociale et de l'unité de la population de Vyanda.

Sur le plan culturel, la commune Vyanda est surtout connue à travers le pays par la danse Umuhanga. Une grande richesse est également observée au niveau de la poésie pastorale, des berceuses, etc.

14.3.2. Les principales caractéristiques du patrimoine culturel immobilier.

14.3.2.1. Sites historiques, Monuments, Musées

En commune Vyanda, il n'y a ni site historique, ni monuments, ni musée à proprement parler reconnus.

14.3.2.2. Espaces culturels et Centres de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC).

Les espaces culturels comme les Centres de Lecture et d'Animation Culturelle sont également absents dans la commune.

14.4. INTERVENANTS

Les partenaires dans le secteur de la jeunesse, des sports et de la Culture sont :

- Etat du Burundi,
- UNESCO,
- UNICEF,
- CONFEJES,
- Fédérations,
- ONGs Locales et Internationales,
- A.S.B.L, Ministères partenaires,
- Clubs,

CHAPITRE XV JUSTICE

15.1. GENERALITES

La justice constitue une condition sine qua none de la cohésion et de la pérennité de la société.

Le concept de justice renferme deux aspects :

Un idéal : un service public par lequel l'Etat exerce une des prérogatives de sa souveraineté. C'est par elle que la puissance publique garantit la jouissance paisible des droits civils, le respect des libertés publiques individuelles et collectives et des droits fondamentaux de l'homme.

Une justice saine et équitable permet l'épanouissement de tout un chacun et la prospérité d'une nation. Suite aux crises répétitives qu'a connu le pays particulièrement en 1993, les Burundais se sont installés dans une crise sans précédent où des vies humaines, des infrastructures ont été détruites par ceux-là même qui devaient défendre le véritable état de droit.

Le secteur de la justice n'a pas été épargné à l'endroit de son personnel et des ses infrastructures. Cette situation a accentué les besoins tant matériels que humains dans ce secteur.

Pour appuyer ce secteur, et pour permettre le fonctionnement de ses différents services, des programmes nationaux et internationaux se sont multipliés ; des réformes institutionnelles et structurelles sont en cours.

Le Ministère de la Justice est décentralisé jusqu'au niveau des provinces et communes où l'on trouve des tribunaux de grande instance des tribunaux de résidence.

15.2. SERVICES JUDICIAIRES.

15.2.1. Types de services judiciaires.

Les services judiciaires de la commune Vyanda comptent un tribunal de résidence ayant son siège au chef lieu de la commune.

15.2.2. Performances des services judiciaires.

15.2.2.1. Litiges civils et pénaux

Selon les informations recueillies auprès des archives du tribunal de résidence à Vyanda, la performance des services judiciaires pourrait se résumer comme suit :

Le nombre de dossiers à traiter au cours de l'année de référence est de 104 dont 20 restant au début de l'année de référence et 84 dossiers enregistrés l'année en cours.

En considérant le nombre de dossiers jugés et clôturés qui est de 49, il ressort que 47 % des dossiers à traiter, ont été jugés et clôturés ; ce qui montre que la performance est très faible dans la commune.

Cependant, sur 49 dossiers jugés et clôturés, seuls 28 dossiers ont été exécutés, soit 57 %. De ce qui précède, on peut conclure que la commune Vyanda est plus performante en exécution des dossiers qu'en dossiers jugés et clôturés.

Cette contre performance s'explique particulièrement par la moyenne très basse des dossiers jugés et clôturés.

Tableau 15.1. : Performances des services judiciaires : Litiges pénaux et civils

Service judiciaire	Dossiers restant au début de l'année de référence		Nombre de dossiers enregistrés		Nombre de dossiers jugés et clôturés		Nombre de dossiers jugés avant faire droit		Nombre de dossiers en cours		Nombre de dossiers transmis		Nombre de dossiers fixes		nombre de dossiers exécutés		Nombre de dossiers non encore exécutés	
	Pénal	Civil	Pénal	Civil	Pénal	Civil	Pénal	Civil	Pénal	Civil	Pénal	Civil	Pénal	Civil	Péna l	Civi l	Pénal	Civil
Vyanda	1	19	2	82	1	48	0	0	1	54	0	0	28	2	0	28	1	412
Total	230	1066	357	2146	84	1223	0	22	206	1437	81	18	107	1472	25	614	234	1430

Source : Tribunal de résidence Vyanda

15.2.3. Personnel par service judiciaire et par fonction

Le personnel du tribunal de Vyanda se compose d'un juge président, de 3 juges et d'un greffier.

15.2.4. Infrastructures et équipements

15.2.4.1. Infrastructures

Tableau 15.3. : Situation des infrastructures

Communes	Nombre de locaux	Etat des locaux (nombre)		Suffisance des dimensions des locaux		Appartenance des locaux			Existence de salles d'audience		Commodités		
		Bon	Mauvais	Suffisant	Insuffisant	LP	LE	LL	SP	SE	Eau	Sanitaires	Electricité
Vyanda	3		3		3		3			1	Non	Non	Non

Source : Tribunal de Grande Instance LP : Locaux propres LE : Locaux empruntés LL : Locaux loués

La commune dispose de 3 locaux de travail, empruntés, en mauvais état et aux dimensions insuffisantes. La salle d'audience est également empruntée. Ces locaux sont sans eau, ni électricité, ni sanitaires.

15.2.4.2. Equipements

Le tribunal de la commune n'est doté ni d'ordinateur, ni de photocopieuse ni de climatiseur; il n'a que de vieilles machines à écrire et en quantité insuffisante.

Concernant le matériel technique, il n'y a pas de téléphone, ni radiophonie, ni appareil photo, ni chambre noire.

Comme moyen de déplacement, le tribunal ne dispose même pas de vélo

15.3. LA JUSTICE GRACIEUSE

15.3.1. Généralités

La justice gracieuse est une des institutions auxiliaires de la justice. Elle est rendue par le Conseil des Notables de la colline. Celui-ci est institué sur toute l'étendue de la commune.

La composition du Conseil des Notables de la colline et la procédure suivie devant le Conseil sont fixées par les usages locaux sous réserve du respect des règles relatives à la récusation, au secret professionnel et à l'ordre public.

Le travail des membres est fait à titre bénévole.

15.3.2. Rôle des Notables.

Le Conseil des Notables est chargé de concilier les parties en litige.

Le Conseil des Notables donne son avis préalable sur toutes les affaires civiles de la compétence des tribunaux de résidence.

Il s'agit entre autres des conflits entre époux, conflits de propriétés....

Il lui est interdit de procéder à des arrangements touchant à la compétence judiciaire répressive.

En cas de défaut de comparution non justifiée d'une des parties à doubles reprises, le Conseil des Notables de la colline autorise l'autre partie à saisir le tribunal de résidence qui, avant toute instruction d'une affaire civile de sa compétence, vérifiera si les parties ont préalablement saisi le Conseil des Notables de la colline.

Toutefois, le tribunal n'est pas lié par l'arrangement proposé par le Conseil des Notables de la colline, sauf à vérifier la valeur des déclarations des parties et des dépositions des témoins.

Contrairement à la pratique des juridictions, l'arrangement proposé par le Conseil des Notables de la colline n'a pas l'autorité de la chose jugée et ne peut être exécuté par voie forcée. La procédure devant cette institution ne donne lieu à aucun frais de justice.

La justice gracieuse est rendue régulièrement par 276 notables dont 81 dans la zone Rweza, 123 dans la zone Binyuro et 72 dans la zone Gitsiro.

Notables de la province par commune

Commune	zone	Nbre de notables	Total Commune
Vyanda	Rweza	81	
	Binyuro	123	
	Gitsiro	72	
		S/Total	276
Total province			34352

15.3. INTERVENANTS

ONG internationales

CHAP. XVI. PERSPECTIVES DU DEVELOPPEMENT

16.1. FACTEURS FAVORABLES AU DEVELOPPEMENT

La commune Vyanda dispose d'un potentiel de développement très varié. Elle est aussi agricole que pastorale. Sa position géographique par rapport au lac Tanganyika, son appartenance à deux régions naturelles, son relief, son climat et son réseau de transport routier quoiqu'en mauvais état lui confèrent des facteurs propices à son développement socio-économique.

Les principaux indicateurs favorables au développement de la commune sont :

1. La position géographique de la commune Vyanda par rapport à la commune Rumonge frontalière avec la Tanzanie et la RDC, permet le développement du trafic commercial avec les communes voisines des pays limitrophes ;
2. Le relief de la commune est très escarpé avec un grand potentiel hydrique ; ce qui est favorable à l'alimentation en eau par gravité et à la production de l'électricité.
3. Le climat : la commune s'étend sur deux régions naturelles (le Bututsi et le Mumirwa) aux climats variés et favorables aux différents types de cultures vivrières et de rente).
4. La disponibilité des superficies des marais (environ 41ha) constitue une autre possibilité d'extension des terres à emblaver notamment pour le développement de la culture du riz et des étangs piscicoles ;
5. Les conditions agro – écologiques de la commune permettent le développement de l'horticulture, la fruiticulture et les cultures maraîchères ;
6. Dans le domaine pastoral, le climat du Bututsi est favorable à l'élevage du gros et petit bétail. La présence d'arbres à fleur constitue un atout pour l'apiculture.
7. Ses infrastructures sanitaires vétérinaires en mauvais état peuvent être réhabilitées et contribuer au développement de l'élevage ;
8. Le potentiel forestier est relativement important dans la commune pour la production du bois de chauffage, du charbon de bois, du bois d'œuvre...
9. La commune dispose suffisamment de matériaux de construction : Argile, gravier, moellon, Quartzo-phyloïdes, sable, terre rouge, granites, roches gabbroïques.
- 10 Les services publics d'encadrement : la commune dispose d'un nombre important des structures spécialisées des Ministères : Agriculture et Elevage, Santé, Education, Justice...
11. Les agents de développement : la commune compte un certain nombre d'agents de développement dynamiques : Projet Bututsi, ORDAID, PRASAB, COPED, COOPEC....

16.2. CONTRAINTES AU DEVELOPPEMENT

De manière générale, les contraintes peuvent être regroupées en trois catégories : contraintes techniques et administratives, contraintes économiques et financières, et contraintes socioculturelles.

16.2.1. Contraintes d'ordre technique

1. Le blocage le plus important dans le domaine agricole est l'encadrement approprié des agriculteurs dans les communes.
2. Le caractère traditionnel des méthodes de production agricole : utilisation du matériel végétal, la recrudescence de plusieurs maladies des cultures ;
3. Les semences et les boutures améliorées sont quasi inexistantes d'où la faible production agricole.
4. Au niveau de l'élevage, l'insuffisance de la vulgarisation du cheptel de race améliorée, les diverses maladies des animaux domestiques et l'amenuisement des pâturages naturels sont les principaux blocages de ce secteur.
5. Le mauvais état des routes, surtout les pistes rurales de desserte agricole, qui entrave l'évacuation normale des produits commercialisables;
6. L'insuffisance des moyens de transport;
7. L'inefficacité de la plupart des services étatiques d'encadrement (insuffisance des effectifs, manque de recyclages et d'équipement, salaires modiques...);
8. L'insuffisance des intrants agricoles et de l'élevage ainsi que les difficultés de s'en procurer dues entre autres à leurs coûts très élevés une fois disponibles sur les marchés ;
9. Le mode de conditionnement et l'insuffisance des infrastructures de stockage et de conservation des produits agricoles et d'élevage qui ne peuvent permettre le progrès du secteur agricole ;
10. La destruction de l'environnement par des pratiques agricoles non appropriées, la coupe incontrôlée de bois, les feux de brousse...

16.2.2. Contraintes d'ordre économique financier

1. L'accès difficile au crédit ; les institutions financières existantes octroient difficilement les crédits aux agri éleveurs par manque de garanties à présenter;
2. L'inefficacité des circuits de commercialisation qui restent bloqués par des problèmes liés au mauvais état des infrastructures de transport ;
3. Le manque d'une usine de transformation du café cerise en café fully washed dans la commune ;
4. L'insuffisance de la législation commerciale, notamment au niveau de la standardisation des poids et mesures ;
5. Le faible pouvoir d'achat de la population ;
6. Les prix bas accordés au producteur ;
7. L'insuffisance et l'état de délabrement très avancé des infrastructures de production et zoo sanitaires (couloirs d'aspersion...), des infrastructures de transport (routes, ponts,) et énergétiques (centrales électriques).

16.2.3. Contraintes d'ordre socioculturel

1. Les difficultés d'approvisionnement en eau potable dû au type d'habitat dispersé qui donne lieu à la recrudescence des maladies diarrhéiques et autres maladies d'origine hydrique ;
2. Le faible degré d'implication des collectivités aux activités de développement ;
3. La croyance persistante à la sorcellerie et aux pratiques fétichistes ;
4. L'augmentation du nombre de vulnérable suite aux effets de la crise et de la pandémie du VIH/SIDA (orphelins, jeunes de la rue et dans la rue, enfants chefs des ménages, ...) ;
5. L'insuffisance et l'état de délabrement des infrastructures à caractère social (centres de santé, établissements scolaires, infrastructures sportives, ...).

16.3. STRATEGIES ET ACTIONS A MENER

16.3.1. Stratégies

L'analyse de la situation des différents secteurs laisse entrevoir que la stratégie pour le développement de la commune devrait se baser sur l'accroissement de la production agricole, sur le développement de l'élevage, de l'artisanat et du commerce.

Il s'agira de mobiliser toutes les ressources de la commune en vue de subvenir aux besoins alimentaires de la population tant quantitativement que qualitativement ; c'est à dire assurer la sécurité alimentaire de la commune. Dans ce contexte, le programme de développement doit aussi impliquer l'éradication de la pauvreté grâce à un accroissement de la productivité/production et le dégagement du surplus permettant des effets multiplicateurs des investissements et la mobilisation des partenaires de développement de plus en plus nombreux et diversifiés.

Cette stratégie arriverait également à réduire les prix de revient des produits vivriers par des mesures appropriées.

En outre, le climat de la région du Mumirwa permet le développement de la culture du caféier, du palmier à huile, de l'arachide, de la patate douce, du riz, des fruits et des légumes. Dans le Bututsi, le climat est aussi favorable aux cultures du théier, de la pomme de terre, de la patate douce, du petit pois, du maïs, du blé, du haricot,...

Une attention particulière sera accordée l'extension des cultures de rente et vivrières, qui constituent des sources de revenus de la quasi-totalité des ménages de la commune. Il sera alors question de trouver des approches de solutions pour cette commune qui ne dispose que du caféier comme culture de rente sur son territoire.

Le riz, la pomme de terre, les légumes et les fruits sont recherchés pour satisfaire les besoins des centres urbains de Bururi, Rumonge et de Bujumbura ; L'augmentation de ces spéculations devra être une des missions à assigner particulièrement à la commune.

Concernant les autres spéculations, les efforts seront menés pour conserver et/ou augmenter les productions actuelles.

Pour les élevages, les interventions intensives seront axées sur les bovins de races améliorées à stabulation permanente suite l'amenuisement de pâturages naturels suffisants ;

Cependant, l'accent sera aussi mis sur le développement de petits ruminants, dont la reproduction est rapide et nombreuse et n'exigeant pas de vastes pâturages

16.3.2. Actions à développer

La mise en œuvre de la politique de développement s'articulera autour des actions de production et de la vulgarisation agricole, d'augmentation de la production agricole, d'aménagement de l'espace rural et des actions basées sur les relations inter et intra-sectorielles.

Il s'agira aussi du développement de l'artisanat, car les terres cultivables deviennent de plus en plus exiguë suite à l'accroissement démographique.

Tableau 16.1. Stratégies et actions à mener

Secteur	Atouts	Contraintes	Stratégies/actions à mener
1. Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> • Terres fertiles ; • Main d'œuvre abondante et laborieuse; • Conditions écologiques favorables à l'agriculture ; • Existence des marais à aménager. • Culture industrielle développée • (caféier, palmier à huile) 	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement des terres cultivables • Utilisation des outils rudimentaires ; • Carence des intrants améliorés ; • Méthodes culturales traditionnelles et non améliorées ; • Manque d'encadrement agricole ; • Manque de financement ; • Manque d'infrastructures agricoles. • Manque d'usine à café 	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibiliser des intrants améliorés ; • Améliorer l'encadrement agricole ; • Former les encadreurs agricoles en techniques d'encadrement ; • Construire des infrastructures de conservation des produits agricoles. • Installer une usine à café dans la commune
2. Elevage	<ul style="list-style-type: none"> • Forte demande de chèvres de race améliorée • Demande croissante des produits d'élevage. • Existence d'associations d'apiculteurs ; • Présence de plusieurs essences d'arbres à fleurs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'intrants d'élevage ; • Insuffisance d'encadreurs ; • Absence de races améliorées • Manque de moyens de déplacement pour les encadreurs ; • Absence de financement pour le développement du secteur d'élevage ; • Manque de produits vétérinaires pour lutter contre les maladies. • Infrastructures abandonnées ; • Manque d'encadrement de l'apiculture 	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir l'élevage de petits ruminants; • Repeupler le cheptel bovin et introduire des bovins de races améliorées; • Octroyer un moyen de déplacement au vétérinaire communal; • Recruter les encadreurs collinaires ; • Former les encadreurs dans le domaine de l'apiculture ; • Appuyer techniquement et financièrement les associations apicoles existantes ;

Secteur	Atouts	Contraintes	Stratégies/actions à mener
3. Pisciculture	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de marais et de cours d'eau favorables à la pisciculture 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'étangs piscicoles dans la commune - Méconnaissance de la gestion et des pratiques piscicoles ; - Absence d'une structure d'encadrement technique ; - Difficultés d'approvisionnement en alvins ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Installer des étangs piscicoles et des centres de production des alvins de bonne qualité ;
4. Forêt	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un code forestier qui régleme le patrimoine forestier ; - Condition climatique favorable au maintien de l'agroforesterie ; - Existence des institutions chargées de la protection et de la conservation du patrimoine forestier ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible capacité institutionnelle en matière de gestion et d'aménagement des forêts ; - Budget insuffisant des services forestiers ; - Faible recherche-développement pour maîtriser le processus allant de la sélection de la bonne semence jusqu'au bois de qualité ; - Absence d'implication des populations et des administratifs à la base pour élaborer et mettre à jour la législation forestière, le code forestier, le code foncier, le code de l'environnement ainsi que les conventions internationales ayant trait à la gestion des forêts que le pays a ratifiées ; - Manque d'inventaire national actualisé des ressources forestières ; - Absence d'un plan de gestion durable et d'aménagement des forêts. 	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer un cadre institutionnel de gestion et d'aménagement des forêts ; - Doter les services forestiers d'un budget suffisant pour leur fonctionnement ; - Redynamiser la recherche-développement de la sélection de la bonne semence jusqu'au bois de qualité ; - Impliquer la population et l'administration à la base dans l'élaboration et la mise en œuvre de la législation forestière ; - Actualiser l'inventaire communal des ressources forestières ; - Elaborer un plan de gestion durable et d'aménagement des forêts, dans un cadre participatif et dans l'intérêt des générations présentes et futures. - Traduire en langue nationale les outils de gestion des forêts et les diffuser.

Secteur	Atouts	Contraintes	Stratégies/actions à mener
6. Artisanat	La commune dispose des matières premières et d'une main d'œuvre susceptible de relancer le secteur artisanal, une fois bien exploitées.	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'un cadre institutionnel solide et stable soutenu par des textes législatifs et réglementaires appropriés ; - Inadéquation de la production et l'écoulement des produits artisanaux ; - L'accès difficile des artisans aux micro-crédits ; - Les problèmes divers liés à la crise politique et socio-économique du - Burundi 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le cadre institutionnel du secteur artisanal ; - Mettre en place des filières adaptées et des structures appropriées ; - Redynamiser des filières déjà existantes ; - Mettre en place de nouveaux projets d'encadrement des artisans ; - Chercher les marchés d'écoulement ; - Promouvoir les micro- crédits dans le secteur d'artisanat - (le Gouvernement).
7. Géologie, Mines, Minerais et Matériaux locaux de construction	Existence des réserves minières ;	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de moyens financiers d'exploration des ressources minières de la commune. 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire appel aux investisseurs étrangers pour l'exploration des gisements (le Gouvernement) rentables.

Secteur	Atouts	Contraintes	Stratégies/actions à mener
8. Energie	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un réseau hydrographique suffisant pour l'aménagement des centrales hydroélectriques - Possibilité d'exploitation d'autres sources d'énergie nouvelles et renouvelables (solaire, éolienne, biogaz ...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des ressources financières de l'Etat pour électrifier tous les centres ruraux et autres infrastructures socio-économiques (collèges communaux, centres de santé, bureaux communaux...) qui ont besoin d'électricité. - Faibles revenus des ménages pour accéder aux raccordements en électricité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Actualiser le plan directeur de l'électrification de la commune ; - Négocier les financements nécessaires à l'exécution du plan directeur d'électrification communale; - Réaliser les études d'exécution des projets des microcentrales hydroélectriques, des lignes électriques et d'installations photovoltaïques retenues ; - Exécuter tous les projets retenus - Informer les ménages ruraux sur la technologie du biogaz et mettre sur pieds des systèmes de financements des installations en faveur des demandeurs ; - Promouvoir l'utilisation des systèmes solaires photovoltaïques par les ménages ruraux au moyen de l'information et de la formation des futures bénéficiaires et par la réduction des taxes qui constituent aujourd'hui une barrière importante au développement de cette technologie. - Electrifier tous les centres de la commune, centres de santé, collèges communaux et autres projets économiquement rentables.

Secteur	Atouts	Contraintes	Stratégies/actions à mener
9. Commerce	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des produits agricoles et d'élevage ; - la situation géographique de la commune qui facilite le trafic commercial avec les communes voisines des pays limitrophes ; - Disponibilité des voies d'accès aux différents marchés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Impraticabilité de quelques pistes rurales ; - les infrastructures commerciales non aménagées ; - Désorganisation du circuit de commercialisation ; - Faible accès au crédit pour les petits commerçants ; - Taux d'intérêt bancaire élevé ; - Faibles revenus des ménages 	<ul style="list-style-type: none"> - Aménager/réhabiliter les pistes rurales ; - Réhabiliter/ Aménager les infrastructures commerciales ; - Disponibiliser les produits en vue de la stabilisation des prix.
10. Tourisme et hôtellerie	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un hôtel dans la commune ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise perception du phénomène touristique ; - Absence de personnes qualifiées dans le secteur ; - Insuffisance des infrastructures et structures d'accueil ; - Manque d'un plan directeur de développement du tourisme ; - l'absence de budget ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Programmation des actions médiatiques de sensibilisation et de publicité sur l'importance du tourisme ; - Réhabiliter les infrastructures existantes ; - Intéresser l'investisseur privé dans le secteur touristique ; - Aménager des infrastructures d'accueil ; - organiser des réceptions aux visiteurs et - Vanter les beautés des sites et de réserves naturelles forestières de la commune.

Secteur	Atouts	Contraintes	Stratégies/actions à mener
11. Institutions financières	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de deux institutions de micro finance : COOPEC et COPED - Existence des périodes des campagnes de paie pour les caféiculteurs et théiculteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible revenu de la population, d'où manque d'épargne à déposer dans les institutions financières ; - Manque d'hypothèques à présenter pour accéder aux crédits. 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un fonds de garantie pour faciliter l'accès aux crédits.
12. Coopératives et associations de développement	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des institutions de micro finance et de plusieurs associations d'auto - développement - Existence d'un service étatique provincial s'occupant du MAC 	<ul style="list-style-type: none"> - Exigences difficiles d'octroi des crédits par les institutions de micro – finance aux associations d'auto développement ; - Procédures d'agrément officiel des associations d'auto -développement très longues et coûteuses ; - Insuffisance d'encadrement des associations naissantes ; - Manque de formation des associations en organisation et gestion de leurs biens 	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter les procédures d'agrément des associations - Encadrer les associations d'auto développement ; - Former continuellement les membres des associations et des coopératives en organisation et gestion
13. Transport et communication	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un réseau routier quoiqu'en mauvais état ; - Couverture partielle de la commune par 2 réseaux de téléphonie mobile 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvais état des routes communales et pistes rurales; - Insuffisance du parc automobile pour le transport des personnes et des biens ; - Manque de bureau postal dans la commune 	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien régulièrement les routes ; - Implanter un bureau postal dans la commune. - Encourager les transporteurs à circuler dans la commune.

Secteur	Atouts	Contraintes	Stratégies/actions à mener
14. Education	<ul style="list-style-type: none"> - La population de la commune est consciente du rôle qu'elle doit jouer en matière du développement de l'éducation ; - Existence d'au moins une école primaire sur chaque colline de recensement ; - Implication effective des collectivités locales dans l'atteinte de l'objectif de scolarisation primaire universelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'infrastructures et équipements scolaires ; - Insuffisance de personnel enseignant qualifié au secondaire; - Manque de manuels des élèves et des enseignants ; - Manque de centres d'enseignement des métiers pour accueillir les déscolarisés et les non scolarisés ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire 2 écoles primaires par colline de recensement ; - Construire 2 collèges communaux dans chaque zone ; - Réhabiliter et équiper les écoles primaires existantes ; - Construire des homes pour enseignants; - octroyer au chargé de la carte scolaire et à l'inspecteur cantonal des moyens de déplacement ; - recruter le personnel enseignant qualifié pour le secondaire; - Construire un centre d'enseignement des métiers dans la commune ; - Introduire de nouvelles filières dans les centres d'enseignement des métiers suivant la demande du marché de travail ;
15. Santé	<ul style="list-style-type: none"> - Une population sensible sur l'insuffisance des infrastructures sanitaires, des équipements et du personnel soignant. 	<ul style="list-style-type: none"> - Etablissements sanitaires non équipés ; - Insuffisance du personnel soignant ; - Insuffisance de formation du personnel soignant. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter et équiper les CDS existants ; - Doter les CDS d'un personnel qualifié et suffisant ; - Motiver et recycler le personnel soignant ; - Appuyer techniquement les CDS; - Approvisionner régulièrement les CDS en médicaments ;

Secteur	Atouts	Contraintes	Stratégies/actions à mener
16. Habitat	<ul style="list-style-type: none"> - Talents réels dans la fabrication des matériaux de construction ; - Existence de plusieurs sites d'exploitation des matériaux de construction. 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de crédits en faveur des producteurs des matériaux locaux de construction ; - Absence d'un circuit organisé de commercialisation des produits à base de terre cuite ; - Non-respect des normes pour les produits fabriqués. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une politique nationale de promotion des matériaux locaux de construction réglementant la conformité de la production au respect de l'environnement (le gouvernement) ; - Promouvoir des associations et des groupements de la « filière habitat ».
17. Eau	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de beaucoup de ressources en eau non exploitées dans la commune : sources d'émergence, aquifères (eaux souterraines), étangs et cours d'eau ; - Relief généralement escarpé et mieux adapté à l'aménagement des sources d'eau à des fins d'adductions gravitaire, - économiquement moins onéreux par rapport au système par pompage. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ressources financières limitées de la commune; - Multitude d'infrastructures d'eau endommagées suite à la crise; - Torpillage du fonctionnement des RCE (détournement des fonds des RCE par leurs gestionnaires, ingérences des autorités administratives dans la gestion des fonds des RCE et leur utilisation à des fins, autres que celles de l'eau). - Manque de prise de conscience (de l'importance de la ressource eau) des gestionnaires des installations d'eau et de leurs usagers ; - Déboisement anarchique des bassins versants, conjugué avec l'effet néfaste des feux de brousse contribue fortement à la réduction du potentiel hydrique ; - Technologies utilisées très limitées et souvent inappropriées dans la mise en valeur des ressources eau ; - Insuffisance des techniciens bien formés en techniques d'alimentation en eau. 	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et cartographier toutes les ressources en eau (source sources d'émergence, aquifères, étangs et cours d'eau), existantes dans la commune ; - Réhabiliter toutes les infrastructures d'eau endommagées dans la commune. - Redynamiser les structures de gestion des infrastructures d'eau (RCE) ; - Sensibiliser la population à la bonne utilisation, à la prise en charge de l'entretien et de la gestion des installations d'eau ; - Reboiser systématiquement tous les bassins versants et plateaux dénudés pour juguler la déperdition du potentiel hydrique de la province. - Mener une étude sur les techniques appropriées de mise en valeur des différents types de ressources en eau et les vulgariser ; - Former des techniciens en alimentation en eau en nombre suffisant ; - Elaborer un programme général d'approvisionnement en eau de la province ; - Mobiliser les financements pour la mise en œuvre du programme.

Secteur	Atouts	Contraintes	Stratégies/actions à mener
18. Jeunesse et sport	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des mouvements d'encadrement des jeunes à caractère religieux ; - Existence de clubs de jeux dans les différentes disciplines : football, basket-ball et le volley-ball. 	<ul style="list-style-type: none"> - Faiblesse organisationnelle des jeunes qui fait que ces derniers ne puissent pas se prendre en charge ; - Manque ou insuffisance de concertation et de collaboration entre les associations de jeunes ; - Modicité de moyens consacrés au secteur de la jeunesse et des sports ; - Manque ou insuffisance de coordination des activités relatives à l'encadrement de la jeunesse et des sports ; - Insuffisance des infrastructures sportives ; - Vétusté et manque d'entretien des infrastructures existantes ; - Manque d'équipements pour les clubs sportifs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une structure chargée de la coordination des activités relatives à l'encadrement de la jeunesse et des sports, - Renforcer l'encadrement de la jeunesse et des sports par l'organisation des activités sportives et culturelles ainsi que des camps de travail, - Utiliser tous les moyens possibles pour multiplier et entretenir les infrastructures sportives, - Encourager et développer le sport féminin, le sport de masse et le sport traditionnel en favorisant la création des clubs.

Secteur	Atouts	Contraintes	Stratégies/actions à mener
19. Justice	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un tribunal de Résidence dans la commune ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Tribunaux de résidence - Lenteur caractérisée de la justice due à la complexité des procédures à suivre ; - Complexité des dossiers relatifs aux conflits liés aux terres, à la succession et à l'application du Code des personnes et de la famille ; - Personnel non qualifié; - Insuffisance du mobilier et matériel de bureau, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire les locaux des structures judiciaires de la province ; - Rendre opérationnel le centre de formation professionnelle de justice pour remédier à l'insuffisance du personnel qualifié ; - Améliorer les conditions de travail du personnel ; - Traduire les textes de lois en langue nationale (Kirundi) et les diffuser auprès de la population (Ministère). - Donner les moyens de communication au secteur - Allouer un budget conséquent au secteur de la justice ; - Traduire les textes de loi en Kirundi et veiller à leur diffusion ; - Désengorger certains secteurs judiciaires par la création d'autres dans le but d'alléger le volume de dossiers enregistrés dans certains tribunaux ; - Accélérer les procédures judiciaires pour le compte des justiciables

Secteur	Atouts	Contraintes	Stratégies/actions à mener
20. Action sociale	Présence d'une multitude des intervenants dans le secteur.	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de beaucoup de type de sinistrés : enfants orphelins, enfants de la rue, enfants soldats, enfants chefs des ménages, victimes des violences, veufs, mères célibataires, déplacés, rapatriés, handicapés, personnes âgées non assistées,... - Manque de soins de santé et des frais scolaires pour les enfants en difficultés ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Instaurer un système de coordination des aides en faveur des sinistrés; - Créer des centres d'accueil et d'écoute pour les personnes traumatisées ; - Sensibiliser la population à la solidarité ; - Apprendre à la population les textes de lois protégeant les enfants et les personnes en difficultés ; - Sensibiliser la population à la prise en charge des enfants au niveau de la famille.

CONCLUSION

La commune Vyanda est délimitée au Nord par les communes Bururi et Rumonge, au Sud par les communes Vugizo et Nyanza- lac, à l'Est par les communes Vugizo et Burin et à l'Ouest par la commune Rumonge

Du point de vue administratif, la commune Vyanda est découpée en 3 zones subdivisées en 16 collines de recensement.

La commune s'étend sur 2 régions naturelles à savoir le Bututsi et le Mumirwa.

Son climat est de type tropical tempéré de par l'altitude, avec 4 mois de saison sèche et 8 mois de saison pluvieuse. La pluviosité moyenne annuelle est d'environ 1.300mm ; les mois les plus arrosés vont de décembre en avril avec une moyenne de l'ordre de 200mm par mois (170 mm en mars et 232 mm en décembre).

La température moyenne est de 24°C avec la moyenne des minima de 18.5°C.

L'humidité relative moyenne est faible et avoisine 70 %. Les minima sont inférieurs à 50 % en saison sèche.

Son relief est dominé par 2 sous-ensembles relativement homogènes : les hauts plateaux ondulés, formés d'une mosaïque de collines séparées entre elles par des bas-fonds étroits dans le Bututsi et les contrefort dans le Mumirwa.

L'altitude de la commune varie entre 2000m (dans le Mumirwa) et 2300m (le Bututsi), avec une moyenne voisine de 2300m dans les plateaux centraux.

Le réseau hydrographique est composé des cours d'eau dont les plus importants sont la Nyengwe, Buhinda, Nyamigezi, Nkegete, Nyantonga et Budaca.

Les sols des régions du Bututsi sont acides en surface, avec texture argileuse qui présente un horizon humifère.

La flore de la commune Vyanda est riche et dominée par les espèces qui n'existent pratiquement plus ailleurs.

La faune est constituée par des espèces de mammifères menacées d'extinction comme Pan Troglodytes. La faune antilopique est constituée d'une trentaine de familles d'oiseaux (WEBER & VEDER, 1983.)

La population de la commune est estimée à 25044 habitants en 2005, avec une densité moyenne de 111 habitants/km².

Concernant l'agriculture, les neuf principales cultures vivrières de la commune par ordre d'importance sont : la patate douce, la pomme de terre, la banane, le manioc, le maïs, le haricot, la colocase, le petit pois et le riz . La culture de rente est essentiellement le café.

S'agissant de l'élevage, la commune Vyanda est traditionnellement pastorale par excellence. Un élevage extensif et semi-intensif de bovins, caprins, ovins, porcins et volailles, est pratiqué

dans toute la commune. La quasi-totalité des infrastructures zoo sanitaires et équipements ne fonctionne plus.

Eu égard aux forêts, 1 boisement naturel totalisant 4500ha avec 8 espèces prédominantes et 1 boisement artificiel de Pinus de 4088ha sont enregistrés dans la commune. Ces 2 réserves forestières sont déclarées « aires protégées ».

En ce qui concerne l'énergie, la desserte en électricité dans la commune reste très faible et limitée au chef lieu de la commune et à la paroisse.

Concernant les activités commerciales de la commune, elles sont essentiellement dominées par le commerce des produits agricoles aussi bien sur les marchés que dans les boutiques, la vente des animaux sur pied, quelques produits transformés, et les produits manufacturés.

Eu égard aux infrastructures routières, la totalité des routes en terres battues et pistes rurales sont en très mauvais état ; ce qui constitue un enclavement pour certaines zones de la commune et un grand handicap aux échanges commerciaux avec les communes voisines.

Du point de vue de la dotation en poste et télécommunication, la commune n'a pas de bureau de poste. Toutefois, l'introduction du téléphone mobile sur le marché, a permis la couverture partielle de certaines parties de la commune.

S'agissant des banques et institutions financières, la commune abrite une seule institution financière (COOPEC). Les conditions d'accès aux crédits et le taux d'intérêt pratiqué restent inaccessible aux fonctionnaires de l'Etat et aux agri éleveurs.

En ce qui concerne l'hôtellerie, la commune dispose d'un seul hôtel d'une capacité d'accueil de 8 chambres.

Concernant l'action sociale, la commune enregistre plusieurs catégories d'enfants en difficultés, d'orphelins et autres sinistrés. Il s'agit des sinistrés de guerre, des enfants de la rue, des enfants dans la rue, des orphelins de père et de mère, des enfants chefs de ménage, des enfants indigents, des enfants soldats, des mères célibataires. Les efforts consentis par l'Etat et les associations caritatives pour venir en aide à ces groupes vulnérables, restent encore loin de répondre à leurs besoins les plus élémentaires.

Eu égard à l'habitat, un seul type d'habitat (l'habitat dispersé) est rencontré dans la commune. L'habitat groupé étant quasi inexistant.

S'agissant du secteur santé, la commune dispose de 3 centres de santé (soit 1 CDS pour 5 collines de recensement).

Comme personnel soignant, il y a 1 infirmier pour 4174 habitants. Les pathologies les plus fréquentes sont le paludisme, les maladies diarrhéiques, les infections respiratoires aiguës, la dysenterie bacillaire et la malnutrition. A cela s'ajoute le VIH/SIDA.

Les doses les plus administrées sont le VAT, BCG, Antipolio, DTC, Anti rougeole.

On enregistre 2 pharmacies communautaires dans la commune.

En ce qui concerne l'approvisionnement en eau, plus de 67% des points d'eau ne sont pas fonctionnels ; d'où un mauvais fonctionnement des structures de gestion (RCE) des

installations d'eau. La commune dispose d'un point d'eau potable fonctionnel pour 92 ménages et moins d'un point d'eau à 500m du domicile des usagers.

Concernant le secteur éducation, la commune compte quatre niveaux d'enseignement :

- L'enseignement préscolaire n'existe pas dans la commune.
- L'enseignement primaire : 27 écoles dont 21 à cycle complet. Ratio : 49élèves/salle et 33 élèves/enseignant. Taux de redoublement : 30,7% ; taux d'abandon : 3,1%.

Les filles représentent 47% des effectifs d'élèves du primaire.

- L'enseignement secondaire général: 3 écoles dont 1 à cycle complet. Ratio : 47 élèves/salle et 37élèves/enseignant. Taux de redoublement: 2,9%; taux d'abandon : 0,6%.

Les filles représentent 51% des effectifs d'élèves du secondaire général.

Le personnel enseignant est de sexe féminin dans des proportions de 52% au primaire et de 0% au secondaire.

S'agissant du secteur jeunesse et sport, la commune dispose de 8 associations de jeunes qui regroupent 5762 jeunes dont 28% de filles. Elle compte également 1 terrain de football, 2 de basket-ball, 6 de volley-ball.

Eu égard au secteur justice, la province compte 1 Tribunal de Résidence.

Comme personnel judiciaire spécialisé, il y a 1 Juge Président du Tribunal de Résidence assistés de 3 juges. Tous les locaux utilisés sont empruntés.

Toutes les contraintes, les potentialités et les approches de solutions de chaque secteur d'activité sont consignées dans le chapitre des perspectives.

BIBLIOGRAPHIE

1. PNUD : La pauvreté au Burundi : le poids de la disparité 1998.
2. PAS : Cadre stratégique intérimaire de lutte contre la pauvreté au Burundi ; document synthèse sur le diagnostic des conditions de vie et de pauvreté 2001.
3. Ministère de l'action sociale et de la promotion de la femme : Politique sectorielle du ministère 2002-2004, 2002.
4. ISTEERBU : Information du système d'information statistique sur la population au Burundi.
5. PNUD/PRRSLP : Plan opérationnel intégré de réintégration/réhabilitation des sinistrés et de lutte contre la pauvreté 2006.
6. Ministère de l'intérieur et de la sécurité publique : Découpage administratif du Burundi 2005.
7. Banque Mondiale : Enquête participative sur la pauvreté au Burundi 1998.
8. Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage : Rapport de réflexion sur le crédit agricole au Burundi 1998.
9. Gouvernement de la République du Burundi : Programme d'urgence 2006.
10. PAS : Evaluation des initiatives à la base 2000.
11. PAS : Evaluation des politiques et plans d'actions du secteur de la santé et des services connexes.
12. MISP/Département de la population : Estimation de la population burundaise par sexe et par groupes d'âge quinquennaux selon les circonscriptions administratives (provinces et communes 2005).
13. ISTEERBU : Base de données pour les indicateurs du développement humain durable 1990-2000, mai 2002.
14. PAS : Evaluation et mise à jour des politiques et plans d'actions sectoriels de réduction de la pauvreté : Volet Agriculture et Développement du monde rural 2000.
15. PAS : Evaluation des politiques et plans d'actions de réinsertion et de réinstallation des sinistrés 2000.
16. PAS : Evaluation et mise à jour des politiques et plans d'actions sectoriels de réduction de la pauvreté : Volet Education et services connexes 2000.
17. PNUD/UNOPS : Monographie de la province du Sud Kivu (RDC) 1998.
18. DPAE/Bururi : Rapport annuel 1995.
19. MISP/PDCLCP : Plan triennal de développement socio-économique de la province Bururi (2001-2003) ; novembre 2000.
20. HCR
21. Direction Provinciale de l'Enseignement Bururi : Rapport annuels 2004-2005 et 2005-2006
22. Direction Provinciale de la Santé Bururi Rapport annuel 2005

23. Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction : population Burundaise de 1990 à 2003 : Estimation Projet BDI/99/P04-Appui à l'Elaboration et la mise en œuvre de la politique Nationale de la Population.
24. Ministère de la planification du Développement et de Reconstruction : appui à la prise en compte des questions de population dans les programmes de développement : Population Burundaise en 2003.
25. Ministère de l'intérieur et de la sécurité publique ; Rép. Du Burundi-IFES USAID-Bujumbura-janvier 2005 : découpage administratif du Burundi 2005.
26. OCIBU : République du Burundi : Rapport Annuels 2001 ;2002 ;2003 ;2004 ;2005
27. OTB : République du Burundi : Rapports Annuels 2001 ;2002 ;2003 ;2004 ;2005.
28. SOGESTAL : Rapport ANNUELS 2003 ;2004 ;2005
29. COGERCO-République du Burundi : Rapports annuels 2001 ;2002 ;2003 ;2004 ;2005

ANNEXES

ATELIER PROVINCIAL DE VALIDATION DES MONOGRAPHIES COMMUNALES ET PROVINCIALE DE LA PROVINCE DE BURURI

PROCES VERBAL

L'an deux mille six, le troisième jour du mois d'août, se sont réunis autour du Conseiller Principal du Gouverneur de la province Bururi, tous les responsables sectoriels provinciaux et communaux dont liste en annexe, tous les administrateurs de communes, l'Antenne provinciale du Plan à Bururi et une équipe du Programme d'Appui à la Gouvernance, Sous Programme Planification Locale, pour procéder à la restitution et à la validation technique des projets de monographies communales et provinciales.

Cette validation est intervenue deux semaines après la remise des documents provisoires aux participants ci hauts cités pour lecture et correction.

Une journée de travail regroupant chaque sectoriel provincial et ses agents communaux a précédé la présente cérémonie de validation officielle.

Après présentation des corrections, amendements aux textes initiaux et enrichissements apportés par les différents responsables sectoriels aux niveaux communal et provincial, ainsi que les administrateurs communaux, les participants à l'atelier de restitution et validation technique ont adopté le fond et la forme des documents présentés.

Les documents validés sont :

1. La monographie de la commune Burambi
2. La monographie de la commune Bururi
3. La monographie de la commune Buyengero
4. La monographie de la commune Matana
5. La monographie de la commune Mugamba
6. La monographie de la commune Rumonge
7. La monographie de la commune Rutovu
8. La monographie de la commune Songa
9. La monographie de la commune Vyanda

10. La monographie de la province Bururi

Fait à Bururi, le 03 août 2006.

L'Antenne provinciale
du Plan à Bururi

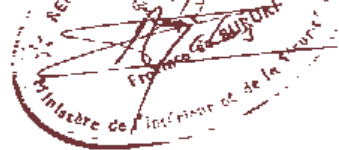
Edouard HATUNGIMANA

L'Expert représentant le SPPL

Prosper NIYOKINDI















Le Conseiller Principal du Gouverneur
de la province Bururi














Jean Claude NSENGIYUMVA



**ATELIER DE RESTITUTION ET VALIDATION TECHNIQUE DES
MONOGRAPHIES COMMUNALES ET PROVINCIALE.**

Liste des responsables provinciaux et administrateurs communaux.

Noms et prénoms	Fonction	Secteur d'activité	Signature
1. NTIBINONUYE Léonidas	Conseiller au Cabinet du Gouverneur	Jeunesse, sport et culture	
2. NDIKUMANA Salvator	CT/CPLS Bururi	Social/santé VIH/SIDA	
3. MBISAMAKORO Gérard	Chef de service/Agri Elev/DPAE	Agriculture et l'Elevage	
4. NYANDWI Vincent	Médecin vétérinaire provincial	Elevage	
5. NIYONGABO Joseph	Inspecteur Régional des forêts	Forêt	
6. BIZINDAVYI Epimaque	Chef de service pistes rurales	Transport	
7. NIMENYA Hermès	BPS	Santé	
8. HAKIZIMANA Zacharie	Chef du service planification DPE	Education	
9. NIYUNGEKO Edouard	Coordonnateur Régional FVS/AMADE	Santé /VIH/Sida	
10. GAKEZI Maurice	Chef Régional Sud de l'ONATEL	Communication	
11. HAKIZIMANA Thérèse	Cadre /Projet Bututsi	Action sociale	
12. NSENGIYUMVA J Claude	Conseiller Principal du Gouverneur	Eau	
13. BIZIMANA Déo	Juge Président du Tribunal de Grande Instance	Justice	
14. RIVUZIMANA J Claude	Chef d'Antenne d'Urbanisme et Habitat en zone Sud	Habitat	

Noms et prénoms	Fonction	Secteur d'activité	Signature
15. HATUNGIMANA Edouard	APP Bururi	MPDRN	
16. NDAYISENGA Spéciose	Journaliste	ABP Bururi	
17. HABONAYO Augustin	COPEF	Jeunesse et sport	
18. NIYONIZIGIYE Albin	PRASAB	Agriculture	
19. NDAYUBAHA Emmanuel	Chef de Région Sud Régideso	Eau et Energie	
20. RIBAKARE Pierre Paul	Commune Bururi	Tous les secteurs	
21. NDIKUMASABO Raphaël	Commune Songa	Tous les secteurs	
22. MANTRAKIZA Eraste	Commune Burambi	Tous les secteurs	
23. NGENDABIZI Innocent	Commune Buyengero	Tous les secteurs	
24. NIZIGIYIMANA Juma Eric	Commune Rumonge	Tous les secteurs	
25. NDIZIGIYE Félicité	Commune Mugamba	Tous les secteurs	
26. HAGFRIMANA Emmanuel	Commune Matana	Tous les secteurs	
27. NDUWIMANA Cyprien	Commune Vyanda	Tous les secteurs	
28. NJEJIMANA Adélin	Commune Rutovu	Tous les secteurs	